

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 29 (1985)

Artikel: Un complexe monumental du culte impérial à Avenches
Autor: Etienne, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-244510>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un complexe monumental du culte impérial à Avenches

Robert ETIENNE

Placée sous la double protection de la *dea Aventia* et de la *domus divina*, Avenches ne pouvait connaître qu'une bonne fortune. La *colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata* a eu d'abord la chance de susciter la création de l'Association *Pro Aventico*¹ dont nous fêtons le centenaire, auquel je suis très honoré d'avoir été invité. Ensuite sa mise en valeur archéologique a bénéficié des efforts et de la science des directeurs successifs de son Musée, et comment aujourd'hui ne pas rendre hommage à Hans Bögli qui vient de publier l'élégant et savant guide pour la ville romaine et le musée²? L'événement-choc, qui justifie à lui seul la remise en question de l'histoire et de l'implantation monumentale de la ville romaine, est venu des fouilles et de la publication exemplaire que Philippe Bridel a donnée du sanctuaire du Cigognier³. L'archéologue y interpellait l'historien, au moment même où Denis Van Berchem écrivait un de ces articles courts et fulgurants dont il a le secret et qui a fait faire un progrès décisif à la réflexion sur le statut politico-social d'Avenches, colonie latine⁴. Le point d'interrogation dont il faisait suivre le titre de son mémoire signifiait bien la prudence de l'auteur autant que la complexité du problème. Je voudrais le remercier de m'avoir prié d'examiner à mon tour un dossier difficile et passionnant. Mon enthousiasme à retrouver au Cigognier un temple entouré d'un triple portique en II (pi) ne m'a jamais fait oublier mes propres perplexités. En hommage pour une alerte centenaire, je vous prie de bien vouloir pardonner certaines audaces juvéniles et excuser des doutes méthodiques. Que les unes et les autres mesurent ma joie à être parmi vous.

¹ Fondée en 1885 par un groupe de savants venant des universités de Lausanne, Genève et Fribourg; son premier *Bulletin* paraît en 1887.

² H. BÖGLI, *Aventicum. La ville romaine et le musée* (Guides archéologiques de la Suisse, 19), Avenches, 1984 (= BÖGLI, *Aventicum*).

³ Ph. BRIDEL, *Le sanctuaire du Cigognier. 1. Texte et documentation photographique; 2. Plans et relevés d'architecture* (Bibliothèque historique vaudoise; cahiers d'archéologie romande, 22; *Aventicum III*), Lausanne, 1982 (= BRIDEL).

⁴ D. van BERCHEM, Avenches, colonie latine? dans *Chiron*, 11, 1981, p. 221-228 (= VAN BERCHEM, *Colonia*).

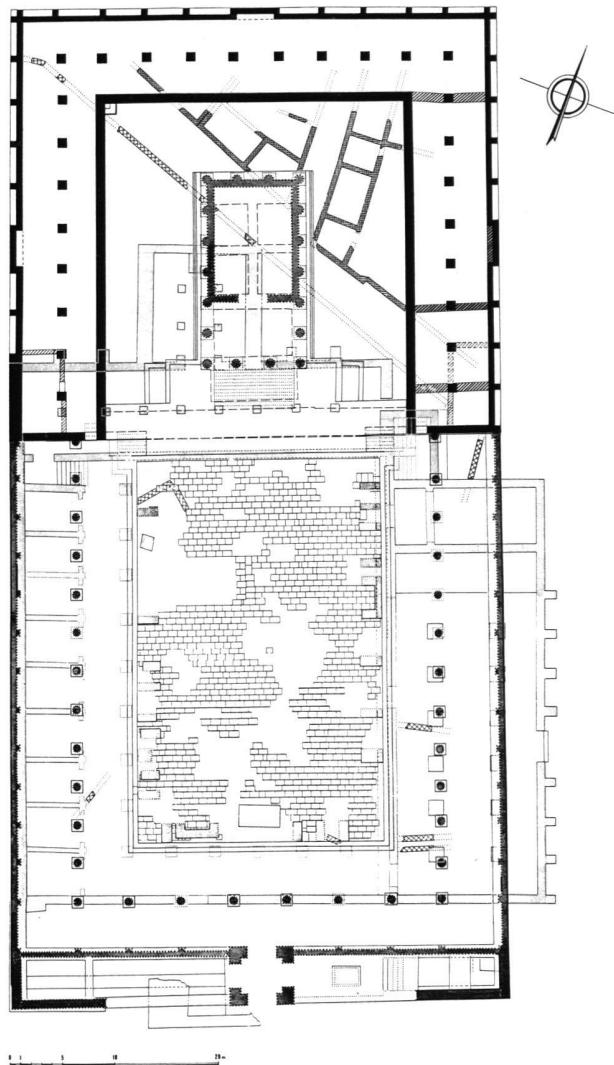


Fig. 1. — Conimbriga (Portugal). Plan poché du secteur monumental aux deux époques superposées.

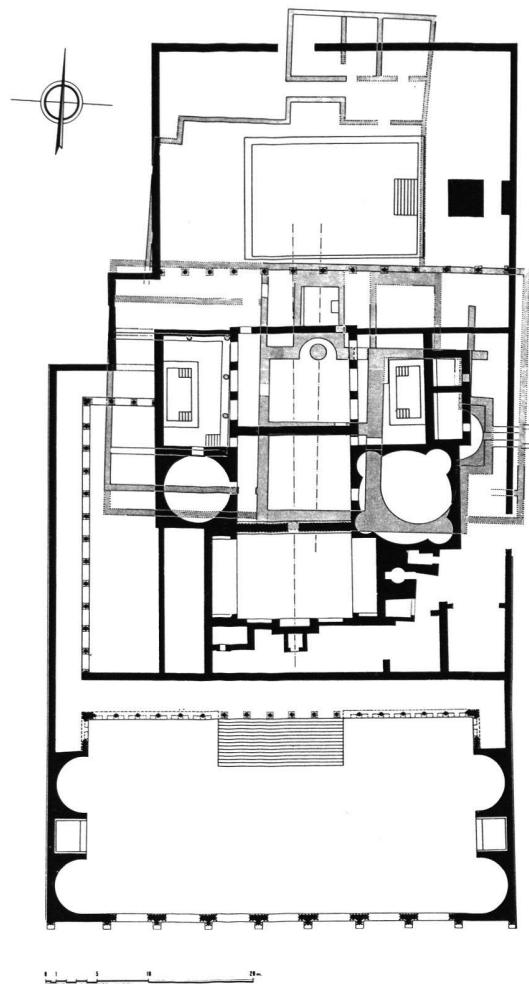


Fig. 2. — Conimbriga (Portugal). Plan poché du secteur thermal aux deux époques superposées.

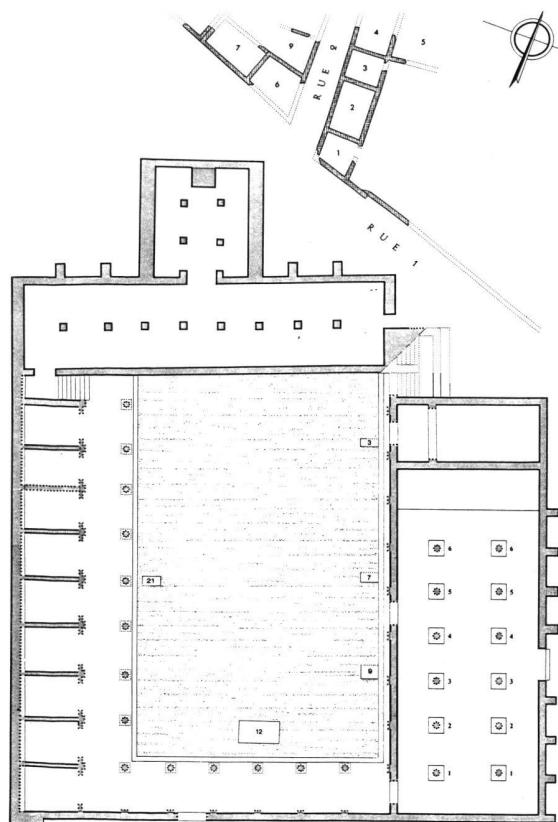


Fig. 3. — Conimbriga (Portugal). Plan poché du secteur monumental augustéen.

Le point de départ de toute réflexion sur Avenches reste bien la coupure que représente pour l'histoire de la ville la dynastie flavienne. Pour l'époque impériale, il y a ce qui date d'avant 70, et ce qui intervient après 70. C'est ainsi que sont présentées par E. Howald et E. Meyer les inscriptions de la ville⁵ et ce, à juste titre. La fondation de la colonie marque une date majeure: une telle promotion juridique appelle un remodelage urbanistique et en tout cas se manifeste par des implantations monumentales nouvelles, tout comme les citoyens romains, autrefois inscrits dans la tribu *Fabia*, celle d'Auguste⁶, apparten-

ment désormais à la tribu *Quirina*, celle de Vespasien. De ces remodelages urbanistiques, nous avons donné un exemple frappant à Conimbriga⁷, quand cet oppidum celtisé de Lusitanie est devenu, précisément sous les Flaviens, un municip⁸, participant à cette constellation exceptionnelle de municipes flaviens⁹ dans toute la péninsule Ibérique. Même l'orientation des monuments du forum et celle des nouveaux thermes du sud ont été légèrement modifiées¹⁰ (fig. 1 et

⁵ E. HOWALD et E. MEYER, *Die römische Schweiz. Texte und Inschriften mit Übersetzung*, Zürich [1941] (= HOWALD-MEYER).

⁶ L. MAURIN, *Saintes antique des origines à la fin du VI^e siècle après Jésus-Christ*, Saintes, 1978 (= MAURIN, *Saintes antique*), p. 209, à propos de l'épitaphe de C. Iulius Macer (*CIL XIII*, 1041 = *ILS* 2531).

⁷ J. ALARCÃO et R. ETIENNE, *L'architecture* (Fouilles de Conimbriga, I), Paris, 1977 (= *Fouilles de Conimbriga I*), p. 85, 87-88.

⁸ Le texte fondamental est donné dans R. ETIENNE, G. FABRE, P. et M. LÉVÈQUE, *Epigraphie et sculpture* (Fouilles de Conimbriga, II), Paris, 1976 (= *Fouilles de Conimbriga II*), n° 10 adressé à *Flaviae Conimbricae et Laribus eius* (*AE*, 1969-1970, 245).

⁹ PLIN., *NH*, III, 30. Nous nous en tenons à la datation traditionnelle de la censure de Vespasien: voir *Chronique II*, dans *REA*, LXXXI, 1979, p. 159, n. 746.

¹⁰ *Fouilles de Conimbriga I*, p. 88 et 113.

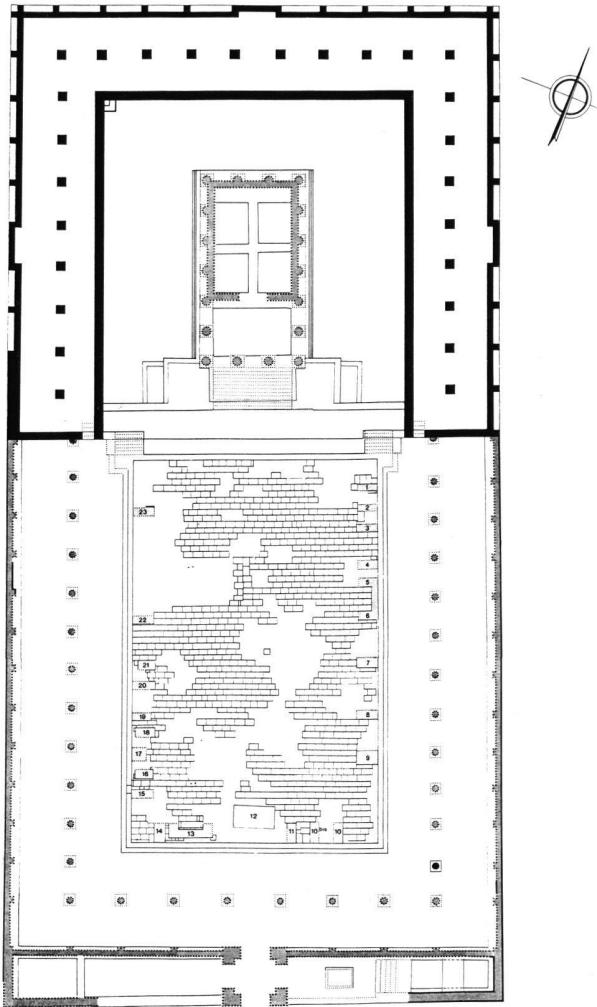


Fig. 4. — Conimbriga (Portugal). Plan poché du secteur monumental flavien.

2); le forum augustéen de type traditionnel (fig. 3) a été profondément remanié et transformé en forum de type impérial¹¹, où la place même du forum a été sacrifiée par le temple de culte impérial (fig. 4). Cette intervention «révolutionnaire», fruit d'une promotion juridique, se retrouve à Baelo¹², municipe claudien¹³, que fouille la Casa de Velázquez, notre Ecole française de Madrid. Pour nous en tenir à ces deux exemples seulement, nous devons examiner ce qui à Avenches chante la gloire de la dynastie flavienne et peut nous mettre sur la voie d'une interprétation du sanctuaire du Cigognier.

¹¹ *Ibid.*, p. 111.

¹² *Ibid.*, p. 85, n. 4.

¹³ AE, 1971, 172 = AE, 1975, 495.

1. L'enceinte

Ceux qui décrivent le mur d'enceinte¹⁴ (fig. 5) n'ont pu qu'insister sur la masse de pierres calcaires employées: 200 000 m³, sur ses 72 tours, sur sa longueur dépassant 5,5 km, qui l'égale à celle de Nîmes¹⁵, sur la belle ordonnance architecturale des cinq portes, particulièrement celle de l'est; au total un ouvrage colossal qui ne semble guère avoir une fonction militaire, malgré une implantation classique. Qui pouvait menacer *Aventicum* au début de l'époque flavienne, où l'on restaure la paix augustéenne après la terrible épreuve de 68/69?

La datation flavienne est en effet assurée tant par la céramique trouvée lors des fouilles de 1960 à l'emplacement de la tour 35¹⁶ que par les analyses dendrochronologiques menées sur les pieux de chêne qui supportaient la muraille du côté de la plaine. Les pieux s'avèrent abattus en 72 et 77¹⁷, et même une nouvelle date — celle de 71 — vient d'être signalée¹⁸. Peu importent ces précisions, car il faudrait savoir pendant combien de temps les pieux étaient stockés avant d'être battus. Quoiqu'il en soit, la muraille accompagne l'octroi du statut de colonie latine à *Aventicum*, *colonia flavia*, et en est l'évidente manifestation¹⁹. Sans refuser toute valeur défensive à un rempart, il illustre une tout autre réalité; comme l'a parfaitement vu H. Bögli²⁰, il est chargé d'une signification politique, et encore plus idéologique.

La muraille est d'abord une *res sancta*²¹, qui marque l'égalité de la ville remparée avec Rome, qui témoigne de la fierté de la nouvelle communauté politique à être intégrée dans l'Etat romain, tout en conservant une certaine autonomie²², si réduite fût-elle. Bien plus, le mur est signe de civilisation²³, c'est lui qui fait la ville. Celui qui octroie la promotion juridique en recueille tout le

¹⁴ Par exemple, BÖGLI, *Aventicum*, p. 41-47. On attend une publication scientifique de la muraille par J.P. DEWARRAT.

¹⁵ A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, I, p. 316.

¹⁶ BÖGLI, *Aventicum*, p. 47.

¹⁷ ID., *ibid.*, p. 47.

¹⁸ E. HOLLSTEIN, Dendrochronologie dans *Trier, Augustusstadt der Treverer, Stadt und Land in vor- und frührömischer Zeit*, 2^e éd., Mayence, 1984, p. 119-124, p. 122.

¹⁹ *Liber coloniarum. Gromatici veteres* (éd. C. LACHMANN), Berlin, 1848, p. 229-230.

²⁰ BÖGLI, *Aventicum*, p. 47. Voir sur ce sujet l'article fondamental de P.A. FÉVRIER, Enceinte et colonie (de Nîmes à Vérone, Toulouse et Tipasa), dans *RSL*, XXXV, 1969 (Hommage à Fernand Benoit, IV), p. 277-286.

²¹ W. SESTON, Les murs, les portes et les tours des enceintes urbaines et le problème des «res sanctae» en droit romain, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à A. Piganiol*, II, Paris, 1966, p. 1489-1498.

²² *A contrario*, aux yeux d'indigènes, comme les Tencères, abandonner les murs c'est s'arracher à la servitude: TAC., *Hist.*, IV, LXIV.

²³ Trogue Pompée chez Justin, XLIII, IV.

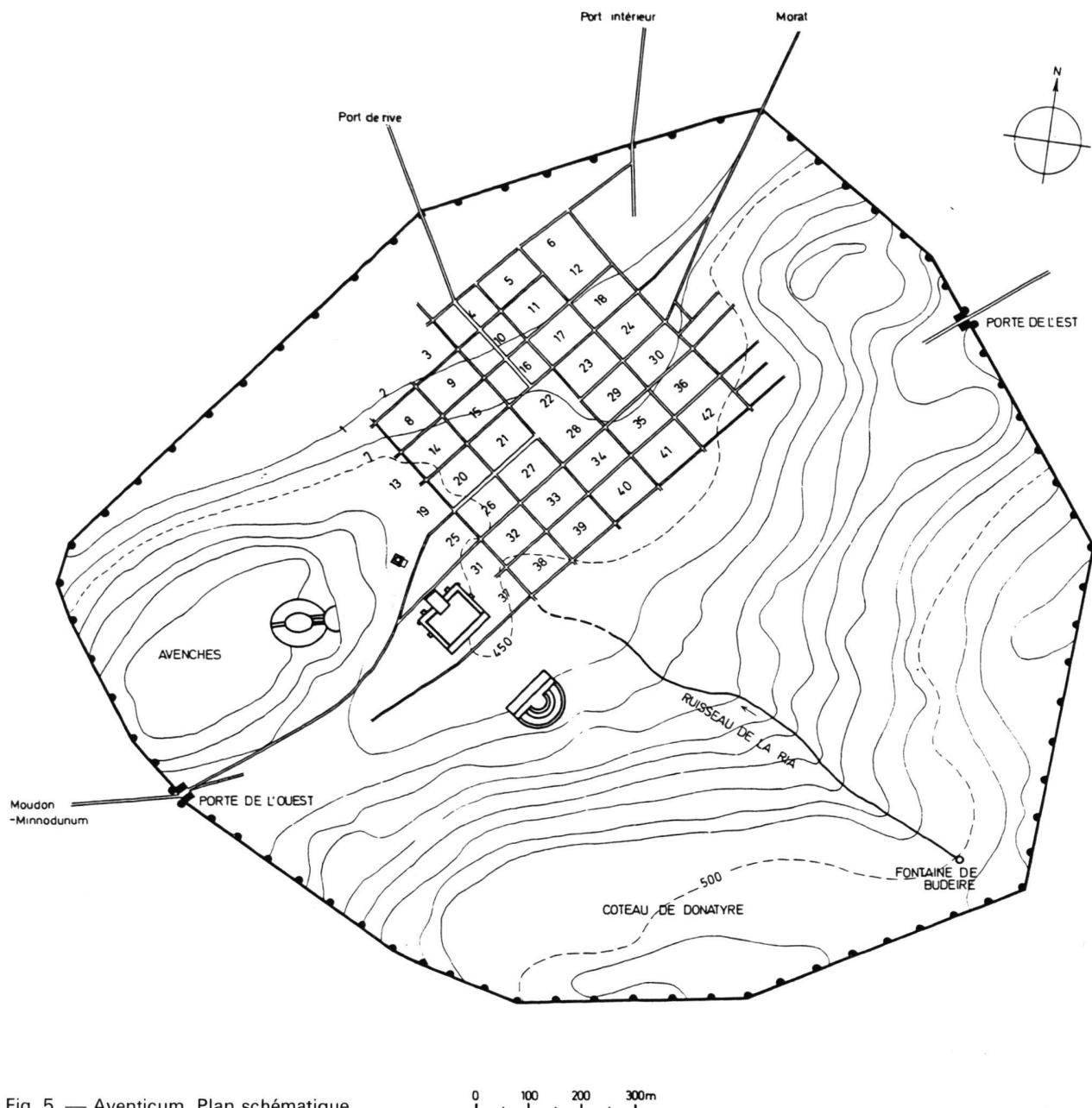


Fig. 5. — Aventicum. Plan schématique.

bénéfice car il est le génie tutélaire de la ville. Donc la muraille est bien le signe visible et de l'autonomie relative de la nouvelle communauté et du bienfait du Prince.

L'idéologie impériale ne saurait pourtant se suffire de cette muraille. Elle doit s'affirmer en un complexe monumental où la divinité impériale recevrait un culte et qui, lui aussi, encore mieux que la muraille, frapperait les imaginations.

2. Le sanctuaire du Cigognier

La datation du sanctuaire du Cigognier fait problème et mérite une attention toute particulière.

La première observation découle de son implantation en dehors du quadrillage orthogonal augustéen (fig. 5). Le sanctuaire du Cigognier est donc postérieur à l'urbanisme augustéen que

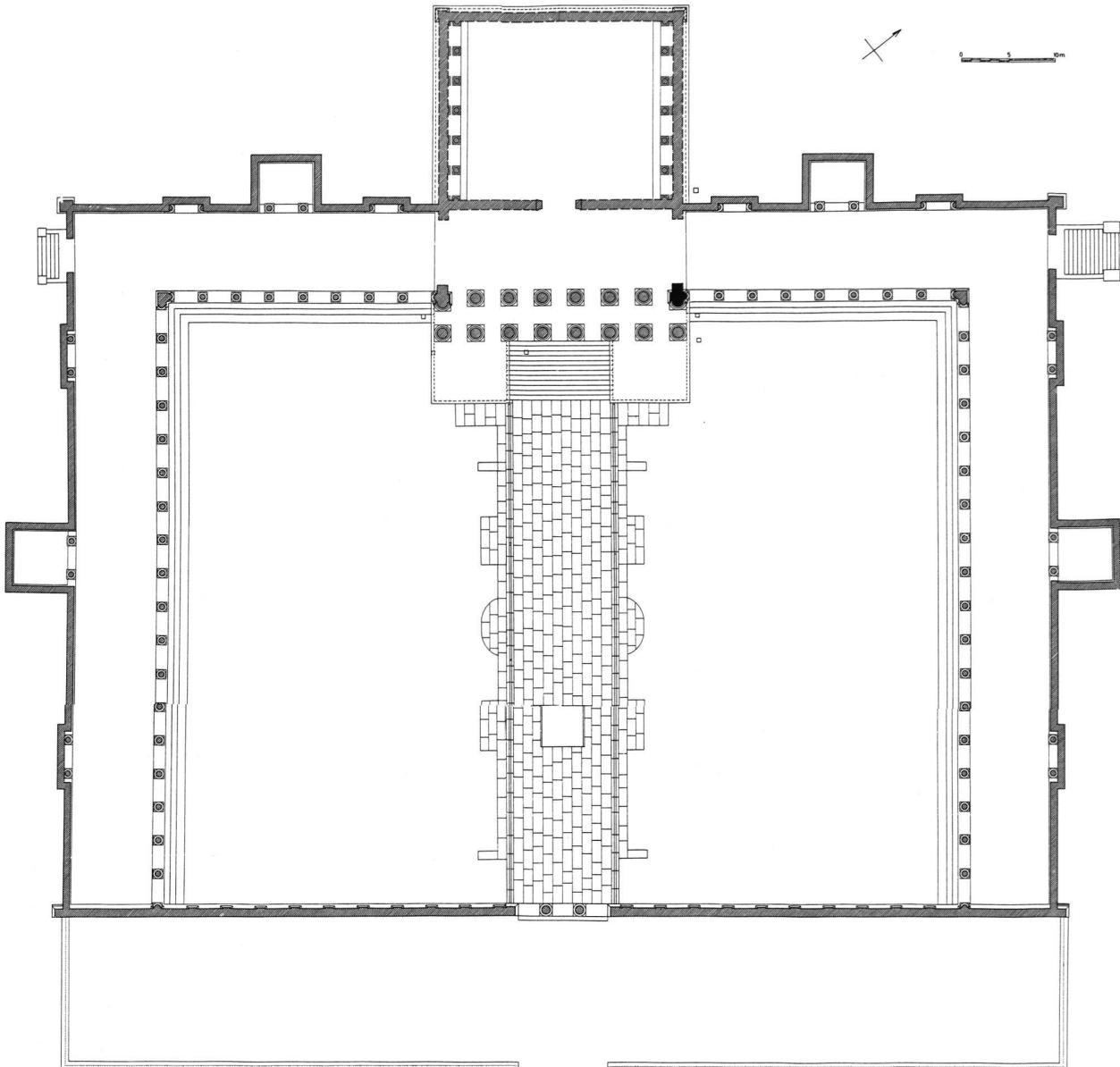


Fig. 6. — Aventicum. Tentative de restitution du sanctuaire du Cigognier: plan.

l'on peut attribuer à la période 8 av. J.-C. - 14 ap. J.-C.²⁴. Pour affiner la chronologie, les fouilleurs ont rencontré des installations antérieures²⁵, datées *grosso modo* d'avant les Flaviens: fin du troisième quart du 1^{er} siècle²⁶; les sondages pratiqués en 1975-1977 sous le portique nord-est²⁷ donnent une chronologie plus tardive, descendant jusqu'à la fin du 1^{er} siècle et même le début

²⁴ BÖGLI, *Aventicum*, p. 5, résumant de nombreux articles antérieurs. BRIDEL, p. 21, constate que le sanctuaire est désaxé par rapport au système orthogonal des rues.

²⁵ BRIDEL, p. 25-36.

²⁶ ID., p. 37.

²⁷ ID., p. 169-178.

du II^e siècle. Cependant, comme en avertit Ph. Bridel, rien de sûr ne saurait être déduit de sondages insuffisants et d'un maigre matériel récolté pour asseoir définitivement la date de mise en chantier de l'édifice. Toutefois rien ne s'oppose à priori à ce que la chronologie puisse varier des Flaviens au premier des Antonins, en raison même de l'importance des travaux à exécuter: nous avons rencontré le même problème à Conimbriga, où, si le forum est flavien, les thermes du sud sont flavio-trajaniens²⁸. Seule compte, en définitive, la date de conception du

²⁸ *Fouilles de Conimbriga I*, p. 85.

sanctuaire qui me semble parfaitement lié à l'implantation de la *colonia flavia*. En effet, c'est la voie de raccordement du *decumanus maximus* à la porte de l'Ouest²⁹, qui a conduit l'architecte à infléchir les axes du sanctuaire vers l'ouest. Comment aurait-il procédé si le plan de l'enceinte n'avait pas déjà été établi? Comme nous pouvons le dater de 71-78, il me semble évident qu'il y a cohérence de conception entre la muraille et le sanctuaire du Cigognier.

C'est donc bien les Flaviens qu'il faut créditer de cette révolution urbanistique et architecturale, sans s'interdire de penser que l'ensemble a exigé du temps et que certaines parties ont été achevées sous Trajan. Une objection ne manquera pas de m'être faite : la nouvelle datation des dix pieux, sur les 45 000 estimés! dont six avaient été primitivement datés de 71 et qu'il faut désormais rassembler de 27 ans³⁰. Or les variations des systèmes chronologiques risquent de ne pas être définitives; là encore nous nageons au milieu de quelques incertitudes. En tout cas, la *colonia flavia* ne pouvait manquer de célébrer l'Empereur dans un lieu adéquat à la majesté impériale : le sanctuaire du Cigognier est parfaitement apte à accueillir les manifestations du nouveau culte impérial.

Le cadre architectural s'y prête fonctionnellement : un temple situé dans l'axe longitudinal (fig. 6) d'une cour, encadrée d'un triple portique en II (pi)³¹ qui lui sert d'écrin. Ainsi le sanctuaire du Cigognier entre dans la catégorie des *temenoi* fermés — ici les fouilleurs n'ont trouvé au sud qu'un mur percé d'une porte peu monumentale — *temenoi* hérités de la période hellénistique et adoptés par Rome pour la première fois au théâtre de Pompée³² (fig. 7). C'est saisir à un moment crucial la préhistoire des Forums impériaux³³, qui vont fournir un modèle canonique aux forums provinciaux³⁴.

C'est César le premier qui, à Alexandrie, a reçu en 48 ap. J.-C. un culte dans un complexe monumental qu'on appelle aussitôt *Kaiσάρειον*³⁵; le temple est installé dans un enclos sacré très vaste avec portiques, bibliothèques, «clubs»,

²⁹ BRIDEL, p. 7 et n. 16.

³⁰ ID., annexe 4, p. 181-183 et déjà p. 153-154.

³¹ Ce qu'a mis D. Paunier en valeur dans sa préface, p. V, à BRIDEL.

³² A la suite d'une immense bibliographie, nous nous permettons de renvoyer à notre article, R. ETIENNE, La Curie de Pompée et la mort de César, dans *Hommages à la mémoire de Jérôme Carcopino*, Paris, 1977, p. 71-79 (= ETIENNE, *Curie de Pompée*).

³³ M. KYRIELEIS, Bemerkungen zur Vorgeschichte der Kaiserfora, dans *Hellenismus in Mittelitalien* (Kolloquium in Göttingen von 5 bis 9 Juni 1974 (= *Hellenismus in Mittelitalien*), Göttingen, 1976, p. 431-438, ne remonte pas aussi haut.

³⁴ H. DRERUP, Zur Plangestaltung römischer Fora, dans *Hellenismus in Mittelitalien*, p. 398-412.

³⁵ E. SJÖQUIST, Kaisareion. A study in architectural iconography, dans *Opuscula romana*, I, 1954, p. 86-108. C'est J. Malalas qui fournit la précision chronologique (J. MALALAS, *Chronographia*, IX, p. 217, 512 (éd. Dindorf; éd. von Stauffenberg, p. 3).

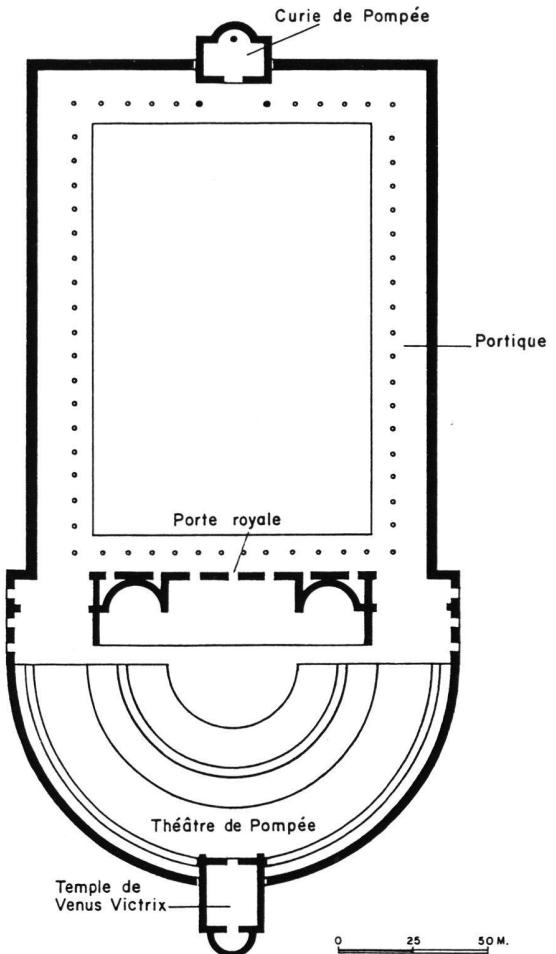


Fig. 7. — Rome. Théâtre et portiques de Pompée.

bosquets et propylées, espaces découverts, cours, rapporte Malalas³⁶. Le sanctuaire du Cigognier ne présente-t-il pas, ouvrant sur ses portiques, des exèdres qui peuvent accueillir une bibliothèque ou un «club», n'enferme-t-il pas entre ses portiques une vaste aire découverte? A Antioche, malgré les obscurités du texte de Malalas³⁷, une cour (*έξαρεον*) est entourée de portiques; elle enferme un temple, siège du culte à César, et comporte une basilique civile. Ce schéma, que l'on retrouve au *Caesareum* de Cyrène³⁸ (fig. 8), triomphe au forum de César et

³⁶ PHILO, *De legatione ad Gaium*, 22, 150-151 (éd. S. Reiter apud E.M. SMALLWOOD, *Philonis Alexandrinus legatio ad Gaium*, edited with an introduction, translation and commentary, Leyde, 1961, p. 92-93). Pour tout ce développement, nous nous inspirons de la thèse toujours inédite de J. BALTY, *Curia ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*, Bruxelles, 1967.

³⁷ J. MALALAS, *Chronographia*, IX, p. 216, 19-21.

³⁸ J.B. WARD PERKINS et M.M. BALLANCE, The Caesareum at Cyrene and the basilica at Cremona, dans *PBSR*, XXVI, 1958, p. 137-167 et 186-194.

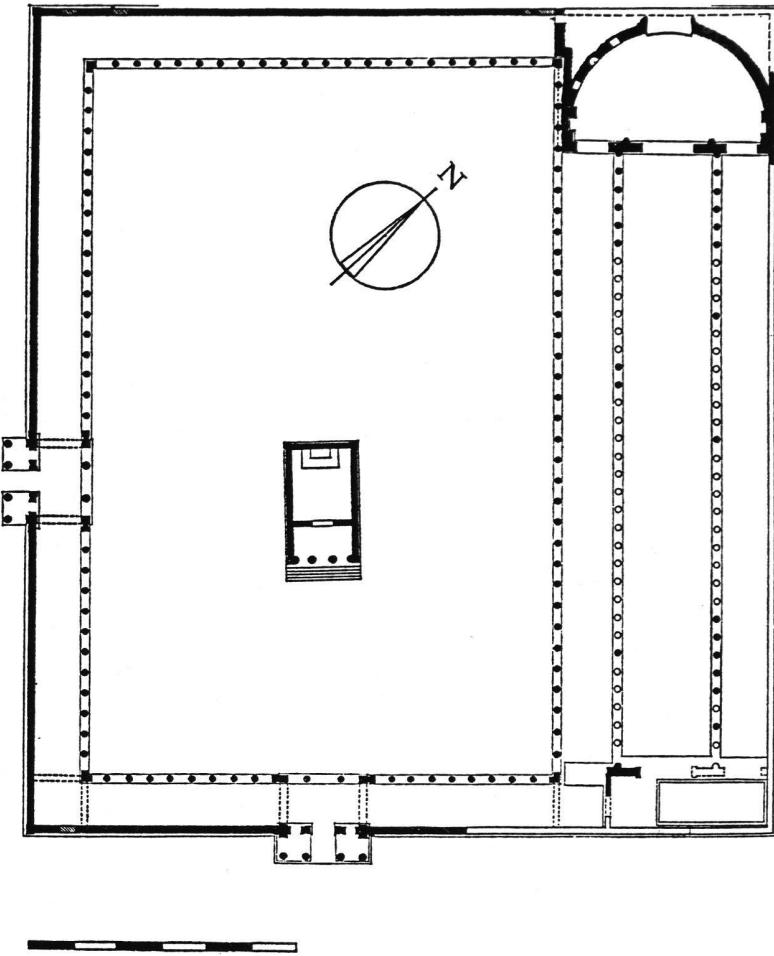


Fig. 8. — Cyrène (Libye). *Caesareum*.

0 10 20 30m

au forum d'Auguste pour ne citer que les grands sanctuaires de Rome. De Rome, le type architectural a accompagné la diffusion du culte en Italie, attestée par l'épigraphie: un *Caesarium* à Pouzoles, transformé ensuite en *Augusteum*³⁹ dans une ville si liée à Alexandrie, un *Caesareum* à Bénévent⁴⁰, un *Augusteum* au forum de Pise⁴¹, à Ferentum⁴², où soixante-quatre statues ornent les portiques, où la cour est agrémentée de

³⁹ Ch. PICARD, Pouzoles et le paysage portuaire, dans *Latomus*, XVIII, 1959, p. 23-51, à propos de l'interprétation du verre gravé du Musée National de Prague; pour le temple d'Auguste, *CIL* X, 1613: œuvre de L. Cocceius Auctus, affranchi de C. Postumius Pollio, chef d'une «agence» campanienne; cf. P. GROS, Statut social et culturel des architectes (période hellénistique et augustéenne), dans *Architecture et société de l'archaïsme grec à la fin de la République romaine* (Actes du colloque international organisé par le CNRS et l'Ecole française de Rome, Rome, 2-4 décembre 1980), Rome, 1983 (= *Architecture et société*), p. 425-450, p. 436-438.

⁴⁰ *CIL* IX, 1556.

⁴¹ *CIL* XI, 1420.

⁴² *CIL* XI, 2, 2 (Add.), 7431.

bassins, un *Caesareum* à Este⁴³, à Bucino⁴⁴, un autre près de Modène⁴⁵ et enfin un à Castiglione in Teverina⁴⁶.

Ainsi le temple du culte impérial naissant est solidaire en Italie d'un ensemble urbanistique lié au même type de forum ou plutôt de *temenos* fermé. Un tel modèle n'a pu alors que se transmettre en Occident.

Pour faire court, rappelons l'ensemble du forum augustéen de Conimbriga et notons que la péninsule Ibérique a adopté de bonne heure le vocabulaire architectural qui traduit le plan adapté à ce type de sanctuaire. En effet, une inscription de Lacipo en Bétique nous éclaire sur l'opposition entre *crypta* et *hypaethrum*, à propos d'une dédicace à *Divus Augustus*⁴⁷. Il s'agit de

⁴³ *CIL* V, 2533.

⁴⁴ *CIL* X, 415 (Lucanie).

⁴⁵ *CIL* XI, 948.

⁴⁶ *CIL* XI, 2, 2 (Add.), 7270.

⁴⁷ R. ETIENNE, Culte impérial et architecture. A propos d'une inscription de Lacipo (Bétique), dans *ZPE*, 43, 1981 (Hommages H.G. Pflaum), p. 135-142.

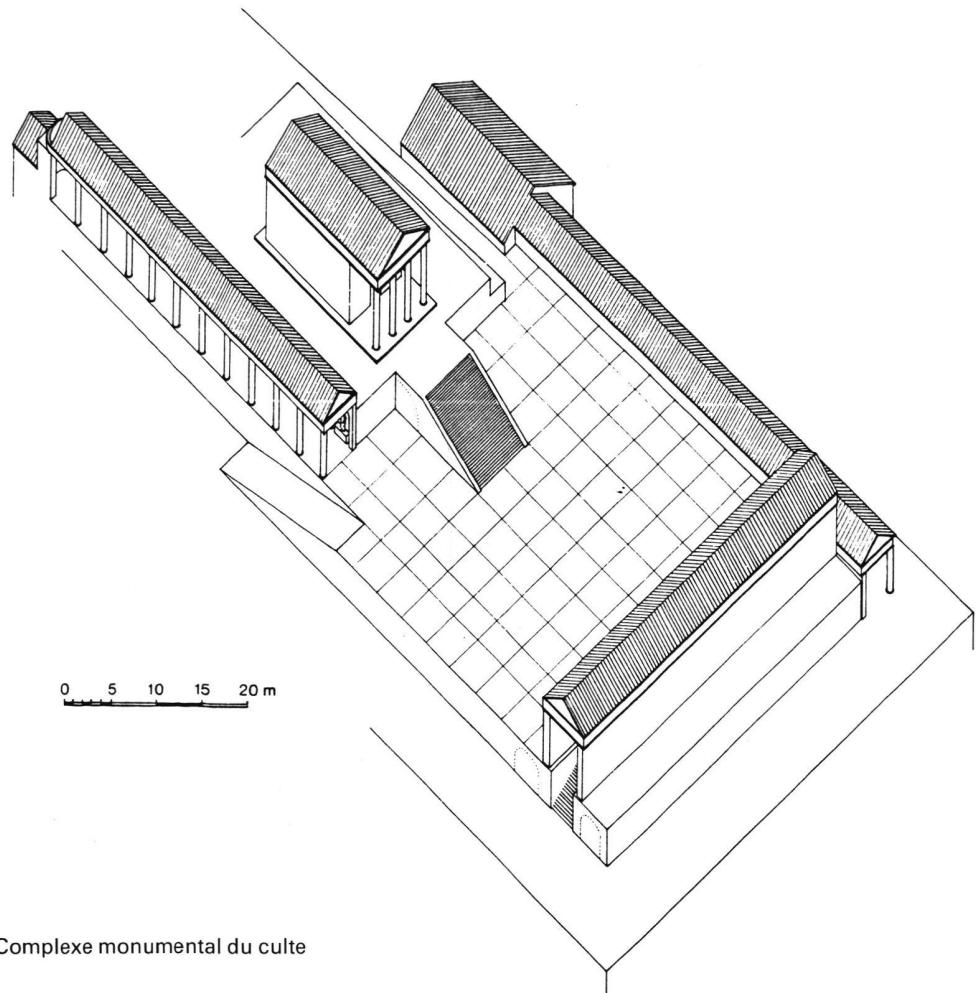


Fig. 9. — Bilbilis (Espagne). Complexe monumental du culte impérial.

construire les portiques entourant en Π (pi) le temple du culte impérial sur des cryptoportiques, exaltant la majesté impériale sur ce socle surélevé à niveau égal de la *cella* du temple⁴⁸. Un tel parti aide essentiellement à sertir le temple du culte impérial dans l'écrin de portiques en Π (pi), ce qui crée toute une scénographie⁴⁹. Le temple du Cigognier ne domine-t-il pas la place découverte du haut de sa plateforme haute de 2,38 m⁵⁰, fondée sur un massif de 2000 m³, coiffant un égout périphérique destiné à drainer une terre gorgée d'eau? Les portiques eux-mêmes ne présentent-ils pas un niveau de circulation égal à celui de la *cella*? Ainsi la fonction religieuse des portiques est nettement affirmée, puisqu'ils sont solidaires de la *cella* et qu'aucune communication n'existe entre la cour et eux-mêmes. Est

renforcé aussi le rôle axial de l'escalier du *podium*, dont la robustesse annonce bien une élévation de hauteur considérable: toute la place en est sacrée.

Certes nous ignorons qui à *Aventicum* avait dédié un tel complexe: il faut souligner qu'à *Lacipo* la dédicace du complexe monumental s'adresse à *Divus Augustus* et est l'œuvre d'un *pontifex*, prêtre municipal caractéristique du culte impérial en Bétique, à l'aube de l'empire⁵¹, puisqu'il semble que le flaminat n'ait pas été créé d'une façon générale dans les villes de Bétique avant l'époque flavienne, quand fut installé le culte provincial⁵². À Abdère (Adra, Almería)⁵³, une mère, sans doute prétresse de Livie divinisée, et son fils, ont élevé vraisemblablement à *Divus Augustus*, sous Claude, une basilique avec son aire découverte, qui nous fait souvenir de

⁴⁸ Nous l'avons montré pour Conimbriga: J. ALARCÃO et R. ETIENNE, L'architecture des cryptoportiques de Conimbriga (Portugal), dans *Les cryptoportiques dans l'architecture romaine* (colloque Ecole française de Rome, avril 1972), Rome, 1973 (= *Cryptoportiques*), p. 372-405, repris dans *Fouilles de Conimbriga I*, p. 29-30, 32-34, 93-99.

⁴⁹ BÖGLI, *Aventicum*, p. 22.

⁵⁰ J. BALTY a donné son adhésion à cette idée et à son expression, dans *Cryptoportiques*, p. 344, que BRIDEL a reprises p. 128.

⁵¹ R. ETIENNE, *Le culte impérial dans la péninsule Ibérique d'Auguste à Dioclétien* (BEFAR 191), Paris, 1958 (réimp. 1974) (= ETIENNE, *Culte impérial*), p. 200-201.

⁵² ID., *ibid.*, p. 126-130 et 236; C. CASTILLO GARCÍA, Städte und Personen der Baetica, dans *ANRW*, II, 13, 1975, p. 601-654, p. 610-614.

⁵³ CIL II, 1979; R. LAZARO PÉREZ, *Inscriptions romanas de Almería*, Almería, 1980, n° 2.

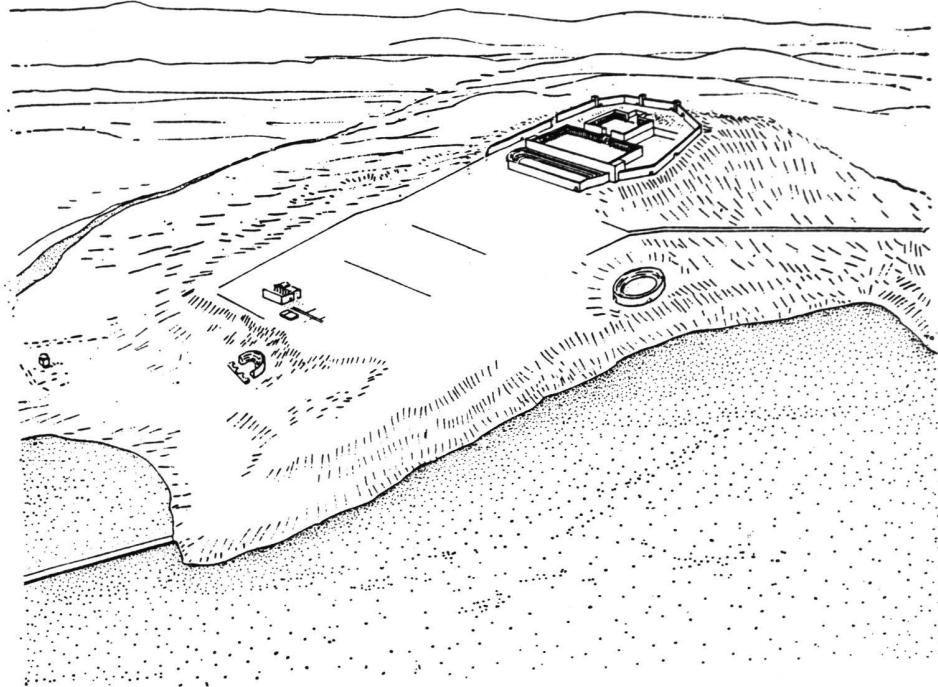


Fig. 10. — Tarragone (Espagne). Temple provincial du culte impérial.

Malas et de sa βασιλικὴ flanquée de l’έξάρεον à Antioche. En Tarraconaise, à Bilbilis (fig. 9), un complexe monumental, nouvellement dégagé, est axé sur un temple dédié à Tibère en 28⁵⁴; à la même époque, le temple du culte provincial de Tarragone⁵⁵ (fig. 10) est appuyé à la partie postérieure d’une place dont il marque l’axe central; la cour est entourée d’un portique avec *clipei*, représentant Jupiter Ammon. A Clunia (fig. 11), le temple du culte impérial occupe la même situation⁵⁶. Il n’est pas jusqu’à Emerita en Lusitanie où le temple provincial du culte impérial, fouillé dans ces dernières années⁵⁷, n’invite à restituer un portique en Π (pi), lui-même aussi décoré de *clipei*⁵⁸. Ainsi le foisonnement de ces exemples pour la péninsule Ibérique conduit tout naturellement à dégager l’idée d’un schéma monumental et d’un programme iconographique, qui est

⁵⁴ M. MARTIN BUENO, La inscripción a Tiberio y el centro religioso de Bilbilis (Calatayud, Zaragoza), dans *MM*, 22, 1981, p. 244-254; *AE*, 1981, 557.

⁵⁵ Entre autres articles, Th. HAUSCHILD, Römische Konstruktionen auf der oberen Stadtterrasse des antiken Tarraco, dans *AEA*, XLV-XLVII, 1972-1974, p. 3-44.

⁵⁶ P. de PALOL, *Guia de Clunia*, 3^e éd., Valladolid, 1974; *ID.*, Perduración de las ciudades augusteas; la zona norte y la Meseta, dans *Symposium de ciudades augusteas de Hispania*, I. (Bimilenario de la Colonia Caesaraugustea), Saragosse, 1976, p. 263-285, p. 272-285 (Clunia) et fig. 3.

⁵⁷ J.M. ÁLVAREZ MARTINEZ, El templo de Diana, dans *Augusta Emerita* (Actas del simposio internacional conmemorativo del Bimilenario de Mérida, 16-20 de noviembre 1975), Madrid, 1976, p. 43-53.

⁵⁸ M. FLORIANI SQUARCIAPINO, Ipotesi di lavoro sul gruppo di sculture da Pan Caliente, dans *Emerita Augusta*, p. 55-62, surtout p. 58-60.

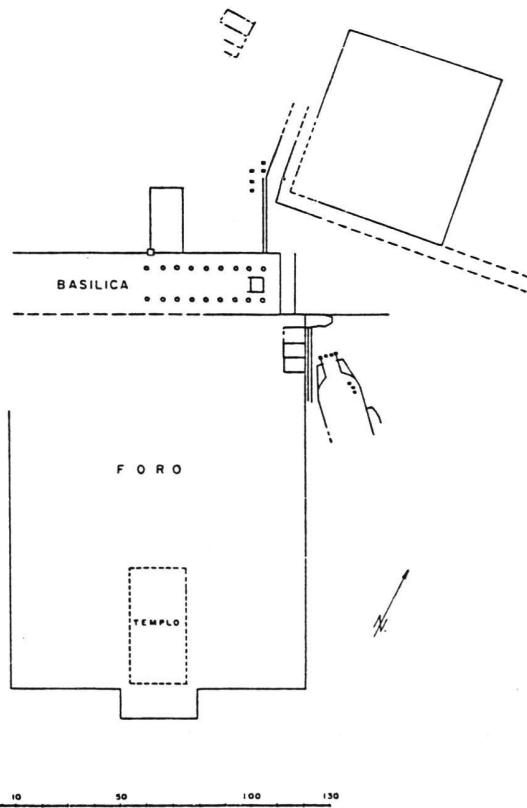


Fig. 11. — Clunia (Espagne). Temple du culte impérial.

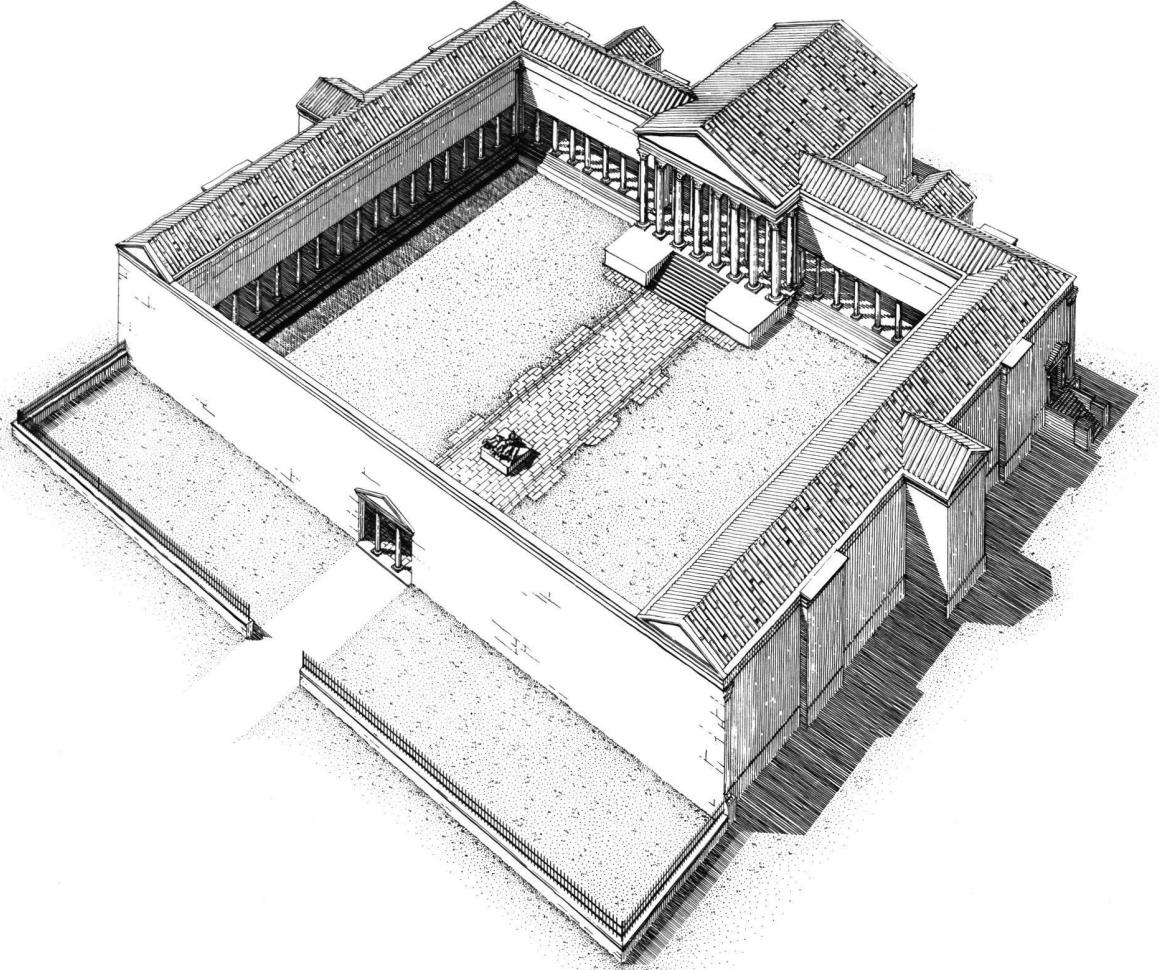


Fig. 12. — Aventicum. Tentative de restitution du sanctuaire du Cigognier: vue cavalière.

adopté par un Empire si vaste et qui le structure⁵⁹. La Cisalpine autant que la Lusitanie adopte ce plan stéréotypé que l'urbaniste se contente d'adapter au site. Il n'est que de consulter la figure 49 de l'article de Gatti⁶⁰, ou les plans qui illustrent les diverses contributions du colloque sur les *Cryptoprotiques* pour en être persuadé, et les exemples se multiplient sans cesse, au gré des fouilles et d'une réflexion plus attentive à cette nouvelle problématique. Il faut ajouter en Gaule l'exemple de Ruscino⁶¹, encore

plus éclatant, celui de Lyon⁶², où le temple du culte impérial est entouré d'un portique fondé sur un cryptoprotique en Π (pi): le complexe monumental a été conçu d'ensemble et remonte à Tibère.

La cause — sur le plan architectural — semble entendue: le sanctuaire du Cigognier s'inscrit dans une série parfaitement éclairante, même en l'absence d'une inscription, comme par exemple à Conimbriga. Le fouilleur a été conduit à identifier le temple avec un temple du culte impérial, et non avec un Capitole, tant les cités de l'Empire ont parfois construit tardivement leur Capitole⁶³ ou l'ont mis à l'écart du Forum, comme à

⁵⁹ M. MARTÍN BUENO et J.L. JIMENEZ, *Municipium Augusta Bilbilis: un nuevo ejemplo de adopción de esquemas preconcebidos en la arquitectura romana alto-imperial*, dans *MCV*, XIX, 1983, p. 69-78. P. ZANKER, *Forum Augusteum. Das Bildprogramm*, Tübingen, 1968.

⁶⁰ G. GATTI, Il teatro e la crypta di Balbo in Roma, dans *MEFRA*, 91, 1979, p. 237-313, p. 311.

⁶¹ G. BARRUOL et A. NICKELS, Le forum et le centre monumental de Ruscino, dans *Ruscino, Château-Roussillon, Perpignan (Pyrénées-Orientales)* (Etudes archéologiques). I, *Etat des travaux et recherches en 1975* (RAN, suppl. 7), Paris,

1980, p. 41-66, voir surtout la fig. 61: le temple du culte impérial reste à découvrir.

⁶² J. LASFARGUES et M. LE GLAY, Découverte d'un sanctuaire du culte impérial à Lyon, dans *CRAI*, 1980, p. 394-414.

⁶³ Voir M. CAGIANO de AZEVEDO, *I «Capitolia» dell'impero romano: Memorie*, vol. V, I (Atti della pontificia Accademia romana di archeologia, S. III), Rome, 1940.

Clunia⁶⁴. Il est indéniable que le culte de la Triade capitoline s'efface devant celui de la famille impériale.

La disposition du sanctuaire du Cigognier (fig. 12) permet d'affirmer encore davantage sa destination impériale: la présence d'une allée dallée conduisant de l'entrée principale du *temenos* au *podium* du temple et aux portiques; allée imposante de 52,97 m de long sur une largeur de 11,89⁶⁵. Destinée à conduire les fidèles, cette allée joue surtout un rôle dans la liturgie du culte impérial, dessinant un chemin de procession; elle inclut à 33 m du podium une base de 4,40 m sur 4,70 m, supportant sans doute un groupe statuaire. Un Empereur flavien à cheval serait mal installé sur une base aussi étroite⁶⁶, mais en pied il pourrait atteindre une belle hauteur, de toute façon plus grand que nature, à la mesure de la façade du temple, haute de 20,60 m⁶⁷.

Les processions⁶⁸ en tout cas partaient de la *cella* et le cortège pouvait se diviser en deux pour parcourir les deux portiques⁶⁹; le public, séparé en deux groupes — d'un côté les hommes, d'un côté les femmes —, devait, debout sur les trois gradins⁷⁰, suivre les cérémonies sacrées: libation et sacrifice, autant que participer aux chants des chœurs de jeunes gens et de jeunes filles⁷¹. Même si nous proposons avec beaucoup de prudence un tel ordonnancement d'une fête impériale, nous sommes certains à Avenches que l'on offrait à la vénération des fidèles l'image de l'Empereur. En effet, la trouvaille en 1939⁷² d'un buste en or d'un Empereur (fig. 13) dans une canalisation traversant la cour du sanctuaire du Cigognier apportait la preuve que le sanctuaire était destiné au culte impérial: on peut s'étonner que la réflexion ne se soit pas davantage cristallisée sur ce fait insigne. En effet le temple du culte impérial abrite les statues impériales en général plus grandes que nature; encore une fois, Conimbriga — en Occident municipale flavien — nous en apporte la démonstration⁷³. Il ne s'agit-



Fig. 13. — Aventicum. Buste en or d'un empereur.

sait pas pour les besoins du culte de déplacer des statues colossales, parfois de plus de 4 m de hauteur: il était plus convenable pour une procession de disposer d'une effigie impériale en métal précieux⁷⁴ — ici de l'or —, plus légère⁷⁵ et plus transportable. Image réduite mais doublement symbolique par le rappel des traits d'un empereur mais aussi par l'éclat de l'or, renforçant le hiératisme et l'inaccessibilité du souverain⁷⁶. A la limite, peu importe qui est l'empereur pour notre propos, une telle statue identifie la cérémonie et son reposoir. Marc Aurèle⁷⁷? Julien l'Apostat⁷⁸? Avouons que nous suivons volontiers J. Balty dans sa contestation d'une identification ancienne — et quasi sacrée — et que la réponse du regretté H. Jucker ne nous a pas convaincu⁷⁹. Il est tellement plus simple de

⁶⁴ P. de PALOL, Perduración de las ciudades augusteas: la zona norte y la Meseta, dans *Symposium de ciudades augusteas*, I, Saragosse, 1976, p. 279.

⁶⁵ BRIDEL, p. 51-55.

⁶⁶ Que l'on songe par exemple à l'*equus Traiani*, tel qu'on le connaît d'après le monnayage.

⁶⁷ BÖGLI, *Aventicum*, p. 24.

⁶⁸ BRIDEL, p. 53, évoque lui-même les processions.

⁶⁹ Nous avons déjà envisagé ce double parcours à Conimbriga: *Fouilles de Conimbriga* I, p. 103-104.

⁷⁰ BRIDEL, p. 155, parle, à propos de ces trois degrés d'égale hauteur, d'un *theatron*.

⁷¹ C'est à l'image des Jeux séculaires de 17 av. J.-C. que nous proposons ce schéma de cérémonie; nous nous inspirons aussi de F. DUNAND, Sens et fonction de la fête dans la Grèce hellénistique. Les cérémonies en l'honneur d'Artémis Lencophryéné, dans *DHA*, 4, 1978, p. 201-218.

⁷² BÖGLI, *Aventicum*, fig. 1 (couverture et revers de la couverture).

⁷³ *Fouilles de Conimbriga* II, p. 235-247: P. et M. Lévêque parlent, p. 247, de «colosses impériaux».

⁷⁴ K. SCOTT, The significance of statues in precious metals in emperor worship, dans *TAPA*, LXII, 1931, p. 101-123. D. FISHWICK, A gold bust of Titus at Emerita, dans *AJAH*, VI, 1981, p. 89-96: il était probablement porté dans une procession.

⁷⁵ Hauteur: 33,5 cm; poids: 1589,7 g; BÖGLI, *Aventicum*, revers de la couverture.

⁷⁶ On ne peut pas ne pas évoquer les statues d'argent que transportent les «cofradias» espagnoles lors de la fête du Saint.

⁷⁷ P. SCHAZMANN, Buste en or représentant l'empereur Marc Aurèle trouvé à Avenches en 1939, dans *Indicateur d'antiquités suisses*, 2, 1940, p. 69-93.

⁷⁸ J. BALTY, Le préteur Marc Aurèle d'Avenches, dans *Eikones. Festschrift H. Jucker*, Berne, 1980, p. 57-63.

⁷⁹ H. JUCKER, Marc Aurel bleibt Marc Aurel, dans *Bull. Pro Aventico*, 26, 1981, p. 5-36; nous sommes d'accord avec lui sur la fonction d'un tel buste, p. 16.

penser au geste destructeur des Chrétiens après la mort de Julien, alors que l'on comprendrait moins bien l'occasion de ce geste sacrilège à l'égard de l'empereur philosophe.

Voici donc le faisceau des vraisemblances qui invite à identifier résolument le sanctuaire du Cigognier avec le sanctuaire du culte impérial, à partir de Vespasien. L'examen des inscriptions des prêtres du culte impérial d'Avenches nous en apporte un témoignage supplémentaire.

*
* *

Certes le culte impérial n'est pas né avec l'avènement de la colonie flavienne. Il existait dès l'époque augustéenne des *sacra Augustalia*, des cérémonies en l'honneur de l'Auguste — présidées par un *magister*⁸⁰, un citoyen romain inscrit dans la tribu *Fabia*, celle du premier Empereur⁸¹. Pour cette raison et pour d'autres, nous ne suivrons pas Th. Pekáry dans sa restitution de la carrière de ...*ius Flavus*, inscrit dans la *Quirina*, donc postérieur à la promotion d'Avenches⁸². Le culte impérial préflavien relève dans ces conditions d'un collège privé dont la présidence est exercée par un *magister* suivant les habitudes romaines⁸³. Quel pourrait-il être, sinon le «club» qui réunit les *cives Romani* *conventus Helvetici*, dont précisément D. Iulius Consors assume la curatèle? Ce *conventus*⁸⁴ couvre le ressort géographique de la *civitas helvetica* (ou *Helvetiorum*) et l'institution a duré au moins jusque dans la deuxième moitié du II^e siècle⁸⁵. Comme à Saintes⁸⁶, cette curatèle doit être reliée au culte impérial; le *conventus* groupe notables, affranchis et sevirs augustaux, donc les indigènes promus dans la cité romaine autant que les citoyens romains venus de l'extérieur s'installer à Saintes. Cette structure de *conventus* s'impose à Avenches où deux de ces curateurs ont été sevirs augustaux⁸⁷. La permanence de l'institution, puisque, quand la ville devient colonie, rien n'est changé, est un indice de la forme particulière de municipalisation qu'on rencontre dans les *civitates* de Gaule.

⁸⁰ CIL XIII 11478 = HM 197; Stähelin, p. 146, 148: D. Iulius C.f. Fabia consors. CIL XIII, 5095; XIII, 4, p. 63 = ILS 2697 = HM 199; Stähelin, p. 146-148: C. Iulius C.f. Fabia Camillus.

⁸¹ Voir la note 6.

⁸² Th. PEKÁRY, *Inschriften von Avenches*, 1. Teil, dans *Bull. Pro Aventico*, 19, 1967, p. 37-55 (= PEKÁRY, *Inschriften*), p. 40-45 = AE, 1967, 326. *Magister sacrorum Augustalium* contrevient à l'inversion habituelle *sacrorum Augustalium magister*.

⁸³ Comme le prouve la consultation des *indices* des ILS, III, 2, p. 722-723.

⁸⁴ STAEHELIN, p. 227-228.

⁸⁵ CIL XIII, 5026 = HM 156 (Vidy): P. Clodius Primus — pro *Salute Augustorum*.

⁸⁶ MAURIN, *Saintes antique*, p. 150; il en va de même en Afrique, à Mactar par exemple.

⁸⁷ Voir note 85; NESSELHAUF-LIEB, dans *BRGK*, 1959, 25 (Vidy) = HM 157: C. Maecius.

Dès que la colonie flavienne est créée, avec ses magistrats et son *ordo decurionum*, le flaminat augustal apparaît à Avenches. Comme ailleurs, une cité qui a le *latium*, est dotée⁸⁸ de duovirs et de prêtres du culte impérial, inscrits dans la *Quirina*, la tribu de Vespasien. C'est l'*ordo decurionum* qui élit le flamine⁸⁹, lié ainsi au nouveau corps civique, et expression de l'autonomie municipale que glorifie en même temps la muraille flavienne.

D'ailleurs l'épigraphie nous livre le premier flamine et la première flaminique, moment capital qu'il faut célébrer. A vrai dire Ti. Iulius Ti. fil. Quirina Abucinus⁹⁰ porte un double titre religieux: *flamen Aug. sacerdos perpetuus*. Que signifie dans ces conditions *primus omnium*, qui a une valeur chronologique⁹¹ et emphatique⁹²? Serait-il le premier à recevoir ce double titre, alors qu'aurait déjà été en fonction un *flamen augustalis*, seul? Nous ne le pensons pas, et cette double expression du culte recouvre une réalité politico-sociale que nous retrouverons plus loin. Iulia Festilla⁹³, première flaminique impériale, est parfaitement datée car elle est la fille de C. Iulius Camillus⁹⁴ qui a combattu en Bretagne où Claude l'avait rappelé: il a dû disparaître sous Néron (?) et devait être le fils ou le petit-fils du chef de clan auprès de qui Brutus s'était fait conduire⁹⁵. De plus elle est l'héritière de cette lignée des Camilli, car elle est l'exécutrice testamentaire de C. Valerius C.f. Camillus⁹⁶, de la même génération que son père.

Ainsi certainement avec la promotion juridique d'Avenches au rang de colonie, le chef-lieu de la *civitas*, déjà qualifié à l'époque de l'indépendance de *gentis caput*⁹⁷, dispose de l'arsenal institutionnel qui en fait une cellule civique parfaitement autonome.

⁸⁸ MAURIN, *Saintes antique*, p. 166.

⁸⁹ ID., *ibid.*, p. 160 et n. 85.

⁹⁰ CIL XIII, 5102-5103 = HM 203-204; CIL XIII, 5104. Le *cognomen* a été bien restitué par PEKÁRY, *Inschriften*, p. 49-55.

⁹¹ Sur le sens de *flamen primus*, voir A. AYMARD, *Flamen primus*, dans *REA*, L, 1948, p. 414-417; ETIENNE, *Culte impérial*, p. 427, n° 8; P. VEYNE, *Augustal de l'an I: Premier Pontarque*, dans *BCH*, XC, 1966, p. 144-155; MAURIN, *Saintes antique*, p. 148.

⁹² S. MROZEK, *Primus omnium* sur les inscriptions des municipes italiens, dans *Epigraphica*, XXXIII, 1971, p. 60-69 où l'expression louangeuse est souvent associée à une *municipicia privata*. On pourrait se demander si *primus omnium* ne tombe pas sur *patronus publicus*. Les coupures des textes varient puisque sur la même ligne on peut lire *primo. omn. patron. pub[lic]* (CIL XIII, 5102) et [sacer]d pe[r]petuo primo // [omnium] [pa]trono publ[i]c (CIL XIII, 5103). Nous nous en tenons à l'habitude épigraphique où *primus* est à la suite de *flamen*. C'est l'opinion de MAURIN, *Saintes antique*, p. 201.

⁹³ CIL XIII, 5064 = ILS 7010 = HM 169: *flaminicæ primæ Augustæ*.

⁹⁴ CIL XIII, 5093 = ILS 2697 = HM 199; CIL XIII, 5094.

⁹⁵ D. van BERCHEM, *La fuite de Decimus Brutus*, dans *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à Jérôme Carcopino*, Paris, 1966, p. 941-953.

⁹⁶ CIL XIII, 5110 = ILS 7008 = HM 194. La tribu *Fabia*, les archaïsmes utilisés plaident pour une date claudienne.

⁹⁷ TAC., *Hist.*, I, 68.

Le titulaire de la prêtrise du culte impérial semble bien avoir assumé un double titre qui aurait vite été réduit à sa première moitié: *flamen Aug.*, et ce dès les premiers Flaviens⁹⁸. Même élu par l'*ordo decurionum* et choisi par lui comme patron, C. Flavius Camillus l'était de la *civitas* entière et en décrétant une *schola* et des statues, l'*ordo* sanctionnait ses mérites à l'égard de la *res publica*. *Colonia Helvetiorum, civitas, res publica*, trois termes interchangeables d'une même réalité, trois expressions rhétoriques diverses pour reprendre le joli mot de D. van Berchem⁹⁹, encore que, comme en Gaule, nous ayons à analyser la nature de cette *civitas*. *Civitas* désigne dans le vocabulaire juridique la communauté périgrine mais aussi toute la communauté politique; en Gaule comme sur le Plateau suisse, la *civitas* se définit par un vaste territoire et par le peuple qui l'habite: l'ethnie est au premier rang des réalités politiques.

L'octroi du droit latin, qui assure une citoyenneté inférieure puisqu'il faut avoir exercé les charges municipales pour jouir de la citoyenneté romaine¹⁰⁰, a été garanti par un traité, un *foedus*, juré avec Rome, ce qui explique que la *colonia flavia* soit dite *foederata*¹⁰¹, à l'image des *Aedui foederati* à côté de la colonie augustéenne d'Autun¹⁰². Ainsi *Aventicum* devient un brillant chef-lieu à la tête d'un grand territoire et le nom de *civitas* désigne l'ensemble de la communauté politique et ethnique. Cette dualité s'affirme au travers de l'opposition entre les *coloni*¹⁰³, qui forment un collège avec deux curateurs à leur tête¹⁰⁴ — nouveau club aristocratique à l'image de celui des *cives romani conventus Helvetici* — et les *incolae*. Mais à la limite les *coloni* font partie des *incolae* de la *civitas*. Leurs liens mutuels sont très étroits: les deux curateurs des colons font une dédicace à la *Dea Aventia* et au Génie des *incolae*, un curateur des colons reçoit, le premier, de la part des *incolae*, une plaque d'argent¹⁰⁵. Le mélange des deux communautés, leur osmose est un acquis important pour définir une communauté ethnique, d'autant plus que la *civitas Helvetiorum* a été de tout temps

divisée en quatre *pagi* pour César¹⁰⁶, en trois tribus pour Poseidonios¹⁰⁷. A l'époque impériale, une telle division subsiste puisqu'une dédicace s'adresse au *Génie du pagus Tigurinus*¹⁰⁸, or *Aventicum* est chez les Tigurins. Une autre trace de l'importance des *pagi* vient du fait que les frais des funérailles de C. Valerius Camillus sont assumés à la fois par la caisse des Helvètes et par celle des *pagi*¹⁰⁹. Que ces *pagi* soient vivaces au début de l'Empire — dans ce dernier cas sous Claude — n'a rien de surprenant quand on veut bien se souvenir par exemple de ce qui se passe chez les *Riedones* ou les *Ambiani*.

Chez les *Riedones*¹¹⁰ de Rennes, le culte impérial est administré par le *sacerdos* de Rome et d'Auguste, qui honore l'Empereur vivant, son Génie et la *Dea Roma* autant que les *divi* et la *domus divina*. En 135¹¹¹ on construit le temple de *Mars Mullo*, à proximité de l'autel local de Rome et d'Auguste et le flaminat particulier de ce dieu est étroitement associé au culte impérial. Les *sacerdotes* peuvent consacrer des statues dans la basilique du temple de *Mars Mullo*. Fort de l'exemple d'Antioche et du texte de Malalas, nous pouvons penser que la basilique¹¹² du temple est la *porticus triplex* qui l'entoure, et qui va abriter les statues des *sacerdotes* et des *numina pagorum*: nouvel exemple d'un complexe monumental accompagnant un nouveau culte. Il faut mettre en valeur la place faite aux *numina pagorum*, qui sont des divinités locales attachées à chacune des divisions administratives de la cité; ainsi ces divinités ont une place au chef-lieu de la *civitas*. Un chef-lieu de *civitas* gauloise joue le rôle de chef-lieu fédéral où sont représentés les *pagi*, le *conventus civium romanorum*, les *coloni*, tout comme à Lyon on retrouve les représentants des *conventus provinciaux* de citoyens romains¹¹³ à côté des légats envoyés par les cités dans l'organisation fédérale. On comprend aisément que le même personnage

¹⁰⁶ CAES., *B.G.*, I, 12.

¹⁰⁷ Poseidonios, frg. 31 JACOBY; F G Hist 87; chez STRAB., VII, p. 293 et peut-être p. 193: renseignement douteux de Poseidonios. STAEHELIN, p. 140.

¹⁰⁸ CIL XIII, 5076 = ILS 7012 = HM 195; ce *pagus Tigurinus* est connu de CAES., *B.G.*, I, 12, 4 et de LIV., *per. 65*.

¹⁰⁹ CIL XIII, 5110 = HM 194: *qua pagatim qua publice*.

¹¹⁰ A. CHASTAGNOL, L'organisation du culte impérial dans la cité à la lumière des inscriptions de Rennes, dans A. ROUANET-LIESENFELT, *La civilisation des Riedones* (Archéologie en Bretagne, suppl. 2), Brest, 1980, p. 187-199 (= CHASTAGNOL, *Culte impérial Rennes*).

¹¹¹ AE, 1969-1970, 405 a, b et c.

¹¹² AE, 1969-1970, 405 a: *statuas quae in basilica templi Martis Mullonis hac inscribitione ponerentur et in eadem basilica loca statuarum quas positurum de numinibus pagorum edixerat*. Sur une semblable interprétation de la *basilica Plotinæ*, voir P. GROS, Le sanctuaire des eaux à Nîmes, 2^e partie, L'édifice sud, dans RAC, 22, 1083, p. 163-172, p. 168-170.

¹¹³ A. AUDIN, J. GUEY et P. WUILLEUMIER, Inscriptions latines découvertes à Lyon dans le pont de la Guillotière, dans REA, LVI, 1954, p. 297-316.

⁹⁸ CIL XIII, 5063 = ILS 7009 = HM 168: il s'agit de C. Flavius Camillus, *duovir coloniae Helvetiorum, flamen Augusti*. Ne pas oublier l'inscription restituée par PEKÁRY, *Inschriften* (voir la note 82) présentant toutefois la mention d'un *sacerdos*.

⁹⁹ VAN BERCHEM, *Colonie*, p. 226.

¹⁰⁰ STRAB., IV, 1, 12. Ch. GOUDINEAU, Le statut de Nîmes et les Volques Arécomiques, dans RAN, IX, 1976, p. 105-114.

¹⁰¹ Le *foedus* ne peut pas avoir été juré entre les *incolae* et les *coloni*, mais entre les Helvètes et Rome au moment de la fondation de la colonie.

¹⁰² PLIN., *NH*, IV, 107.

¹⁰³ *Coloni Aventicenses*: CIL XIII, 5102 = HM 203.

¹⁰⁴ Deux curateurs: CIL XIII, 5073 = HM 207; un curateur: CIL XIII, 5072 = HM 208. Nous ne saurons utiliser CIL XIII, 5071 = HM 209 en raison de la mauvaise transmission du texte.

¹⁰⁵ Voir la note précédente.



Fig. 14. — Amiens (France). Le *forum* et l'amphithéâtre.

puisse être au chef-lieu «colonial» flamine d'Auguste et *sacerdos* aux yeux de tous les habitants de la *civitas*.

Samarobriva (Amiens)¹¹⁴, chef-lieu des Ambiens, nous en offre la confirmation. Les divinités tutélaires locales y sont associées au culte rendu à la divinité patronne et protectrice de l'ensemble de la *civitas* et l'on connaît le *pagus Cattuslongus*¹¹⁵, rattaché à la *civitas* des Ambiens, où le culte est administré par un *sacerdos Romae et Augusti* au chef-lieu de la cité: il joue vis-à-vis des *pagi* le rôle d'un prêtre fédéral. Le culte a été organisé quand la cité sous les Flaviens a reçu le droit latin¹¹⁶ et qu'aussitôt elle a construit selon l'axe général de symétrie du Forum, au milieu d'une place fermée de trois côtés par de profonds portiques, un temple¹¹⁷ qu'on ne peut attribuer qu'au culte impérial (fig. 14).

Même ce détour par Rennes et Amiens ne nous éloigne guère d'Avenches. Il permet, grâce à l'épigraphie, de mieux comprendre la structure complexe du culte impérial qui renvoie l'image de la communauté ethnique et politique installée tant à Avenches que sur le territoire des Helvètes. Révolution politique certes — mais qui s'est faite dans le respect des cadres et des traditions indigènes¹¹⁸ et qui aboutit à une structure fédérale — qui exige un espace civique et religieux nouveau, donc un sanctuaire du culte impérial — mais encore davantage, pour que s'exprime l'unanimité d'une collectivité: un complexe qui comprend un théâtre, et dont il faut mesurer maintenant la signification.

¹¹⁴ D. BAYARD et J.L. MASSY, *Amiens romain. Samarobriva Ambianorum* (Revue Archéologique de Picardie), Amiens, 1983 (= BAYARD-MASSY, *Amiens romain*).

¹¹⁵ ID., *ibid.*, p. 130.

¹¹⁶ ID., *ibid.*, p. 76: la fourchette chronologique est entre 60 et 80/90; p. 83: forum tripartite flavien; p. 212.

¹¹⁷ ID., *ibid.*, p. 190.

¹¹⁸ MAURIN, *Saintes antique*, p. 175.

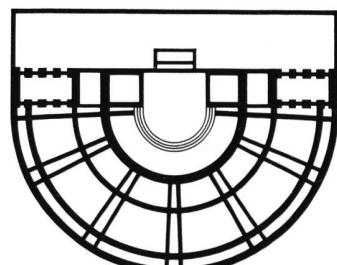
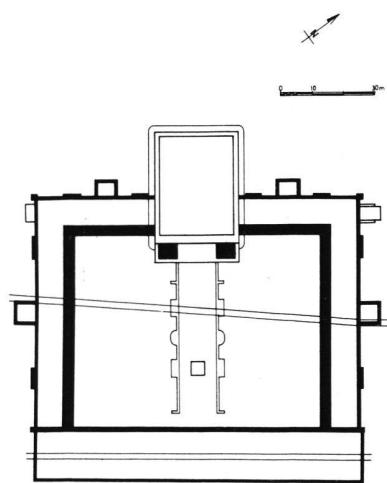


Fig. 15. — Aventicum. Le sanctuaire du Cigognier et le théâtre: plan d'ensemble.

Personne n'a jamais douté que le théâtre d'Avenches appartenait à la même conception urbanistique que le sanctuaire du Cigognier (fig. 15): même orientation orthogonale sur l'axe longitudinal du sanctuaire qui passe par la porte royale¹¹⁹, la *valva regia* du théâtre, même dimension de la façade du théâtre et de la place portiquée au sud du temple¹²⁰. Quelle que soit la durée qu'on assigne à la réalisation du complexe et en particulier à la construction du temple¹²¹, tous les archéologues sont d'accord pour y voir un projet unique politico-religieux¹²², un manifeste de l'idéologie impériale¹²³, qu'il faut dater des Flaviens et là encore sur plus de trois hectares et demi le pouvoir de Rome s'affirmait tout en associant la communauté politique de la *civitas*. Les sondages géoélectriques de W. Fisch de 1975¹²⁴ ont conclu à l'absence de toute construction entre la zone du sanctuaire et le théâtre. Dont acte, encore que l'on ne puisse pas se contenter de telles recherches et de la seule affirmation que sans doute cet espace libre était parcouru par une allée axiale, unissant les deux monuments.

En soi un théâtre est souvent lié au culte impérial, en tout cas dédié à l'Empereur. C'est le cas par exemple en Bétique pour celui d'Italica consacré à Auguste¹²⁵, pour celui de Mérida¹²⁶ où, derrière la scène, dans l'axe de la *valva regia* — ici aussi —, une *aula sacra* ou *sacellum* abritait une statue d'Auguste en *pontifex maximus*¹²⁷, la tête voilée, une de Tibère¹²⁸ et des dédicaces à Agrippa¹²⁹ et aux Princes de la jeunesse¹³⁰. En Gaule chez les Rèmes, dans le *pagus Vennectis* dont Nizy-le-Comte doit être le chef-lieu, un citoyen romain offre de ses deniers le *proscænium* d'un théâtre qu'il dédie conjointement au *numen Augusti*, à Apollon et au

*pagus*¹³¹. Ainsi le théâtre, lieu sacré dès ses origines, a été annexé au culte impérial et est donc à sa place près d'un temple consacré à la puissance divine ou au Génie de l'Empereur.

Mais il ne s'agit pas de s'égarer dans l'hypothèse d'un *conciliabulum*¹³²: nous sommes à Avenches dans un chef-lieu de *civitas*, dans une colonie éminemment urbaine, où la marque romaine se veut très forte et où a été adopté un modèle de complexe architectural qui remonte très précisément — encore une fois — à Pompée¹³³, celui d'un *templum*, en l'espèce la Curie où sera assassiné César, en face d'un théâtre dominé au plus haut de la *cavea* par le temple de Venus Victrix¹³⁴ (fig. 7). Certes au départ le temple est intégré au théâtre¹³⁵, comme à Tivoli pour le sanctuaire d'Hercules Victor¹³⁶ (fig. 16) et le théâtre joue le rôle d'un immense escalier¹³⁷ à l'image de l'acropole de Pergame où, comme le souligne P. Gros¹³⁸, le vertigineux théâtre est dominé par la *porticus triplex* du temple d'Athéna Polias.

Un tel modèle architectural, originaire sans doute d'Orient, a semblé le plus apte à intégrer au sanctuaire impérial, au-delà d'un quadriportique ou d'une *porticus triplex* un espace destiné au rassemblement des citoyens¹³⁹. Quand en 154 av. J.-C.¹⁴⁰, le Sénat a refusé la construction d'un théâtre permanent près du Palatin, c'est que les oligarques, menés par P. Cornelius Scipio Nasica, redoutaient qu'il devînt un foyer d'agitation démocratique. À Athènes l'*ecclesia* avait abandonné la *Pnyx* pour le théâtre de Dionysos, symbole de l'idéal démocratique. En construisant un théâtre permanent, Pompée détruit l'ordre sylvanien et recherche la faveur du peuple: les Empereurs sauront, au théâtre comme à l'amphithéâtre, laisser s'exprimer l'opinion populaire.

¹¹⁹ BÖGLI, *Aventicum*, p. 33.

¹²⁰ BRIDEL, p. 19.

¹²¹ Pour BÖGLI, *Aventicum*, p. 33.

¹²² BRIDEL, p. 156.

¹²³ Le terme de romanisation est trop vague et ambigu: BÖGLI, *Aventicum*, p. 33.

¹²⁴ BRIDEL, p. 179.

¹²⁵ AE, 1978, 402; pour la datation augustéenne, voir l'article de R. ETIENNE et G. SAURON, à paraître dans les MEFRA.

¹²⁶ J. ALVAREZ SÁENZ de BURUAGA, Observaciones sobre el teatro romano de Mérida, dans *Actas del Simposio: El teatro en la Hispania romana* (Mérida, 13-15 de noviembre de 1980), Badajoz, 1982, p. 303-311.

¹²⁷ A. GARCÍA Y BELLIDO, *Esculturas romanas de España y Portugal*, Madrid, 1959, n° 9, p. 21, pl. 10. J. RAMÓN MELIDA, *Catálogo monumental de España. Provincia de Badajoz* (1907-1910), I, Madrid, 1925 (= CM Badajoz), Auguste jeune, n° 12, p. 24, pl. 12 en provient aussi.

¹²⁸ CM Badajoz, 771: dédicace à Ti. Caesar par la colonie Augusta Emerita, dans l'orchestre du théâtre. GARCÍA Y BELLIDO, n° 4, p. 14-15, pl. 4-5; ID., p. 25-26, pl. 14.

¹²⁹ CM Badajoz, 709, trouvé dans le théâtre.

¹³⁰ CM Badajoz, 710, trouvé dans le théâtre.

¹³¹ CIL XIII, 3450; voir aussi à Saint-Quentin, CIL XIII, 3528 = ILS, 7054. CHASTAGNOL, *Culte impérial Rennes*, p. 195.

¹³² BRIDEL, p. 156, trop systématiquement hanté par les traditions «gauloises».

¹³³ Voir la note 32.

¹³⁴ Ce schéma a été inventé en Campanie et s'exprime parfaitement dans le complexe temple B-théâtre de Pietrabbondante dans le Samnium: A. LA REGINA, II Samnio, dans *Hellenismus in Mittitalien*, I, p. 219-254, p. 233-237.

¹³⁵ J.A. HANSON, *Roman theater-temples*, Princeton, 1959 (= HANSON).

¹³⁶ Il s'agit plutôt d'une *cavea* en forme de θέατρον: HANSON, p. 31-32 et 36. Il est daté de 70-60 av. J.-C. et a été précédé par le sanctuaire de Gabii légèrement antérieur: P. GROS, *Architecture et société à Rome et en Italie centro-méridionale aux derniers siècles de la République* (coll. Latomus, 156), Bruxelles, 1978 (= GROS, *Architecture et société*), p. 89.

¹³⁷ «*Gradus spectaculorum*» pour Tertullien, *De Spect.*, 10, 5.

¹³⁸ GROS, *Architecture et société*, p. 52.

¹³⁹ E. FREZOULS, Aspects de l'histoire architecturale du théâtre romain, dans ANRW, II, 12, 1, 1982, p. 343-441, p. 356 (= FREZOULS, *Théâtre romain*).

¹⁴⁰ LIV., *Periocha*, XLVIII; VAL. MAX., II, 4, 2.

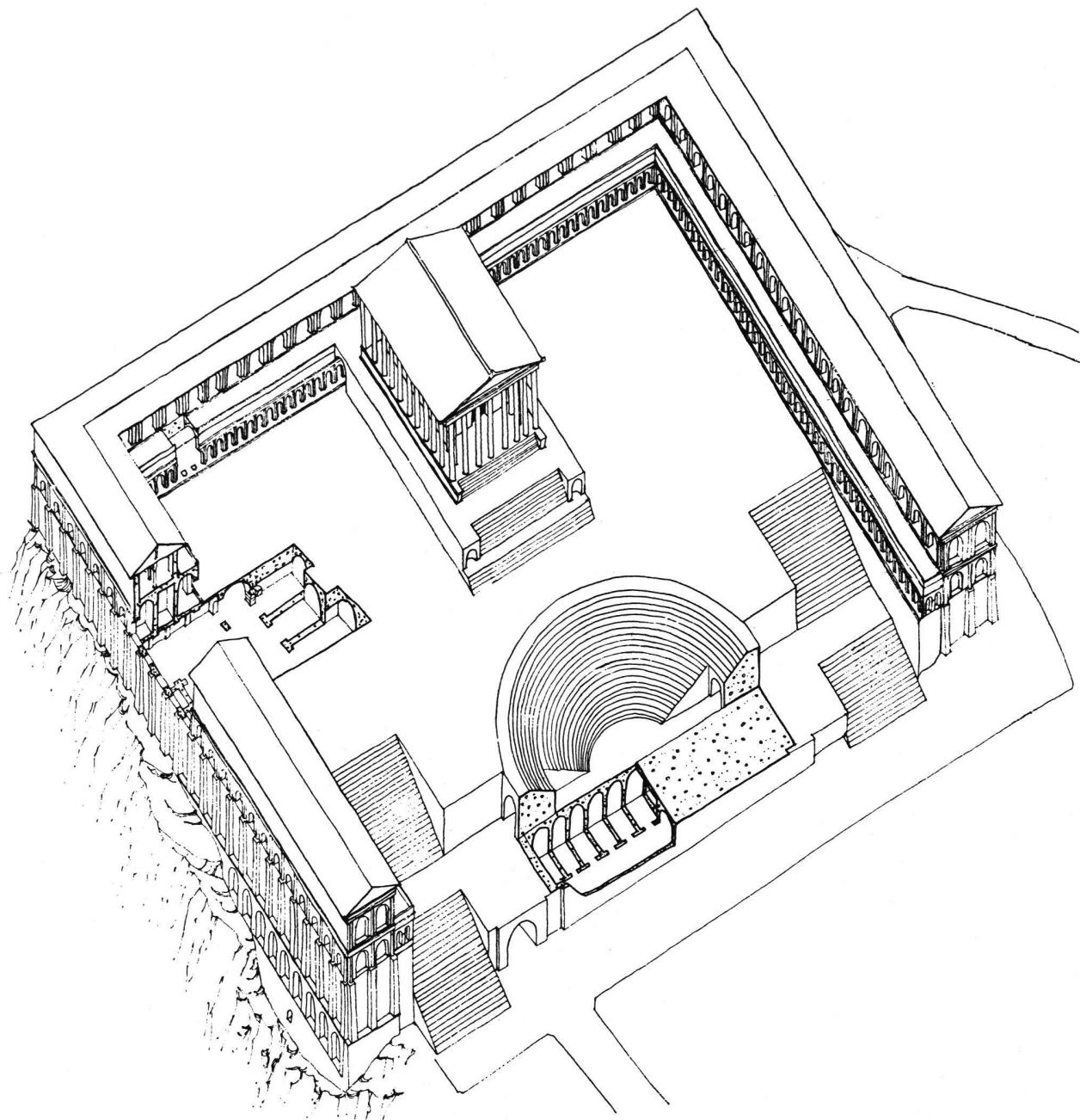


Fig. 16. — Tivoli (Italie). Le sanctuaire d'Hercules Victor.

Pompée, *imperator* trois fois victorieux¹⁴¹, capte la protection de la mère de Rome qui, du haut de la *cella*, sacrifie non seulement tout l'espace théâtral mais la cour entourée du quadriportique. Quand l'Empereur veut mobiliser l'attention des foules, il intègre le théâtre dans les panégyries du culte impérial. Le théâtre est donc un signe extérieur de l'autonomie de la cité, puisque magis-

trats et prêtres multiplient à son égard les marques d'évergétisme; le théâtre, catalyseur des différences sociales, présente par les *ludi scaenici* un nouvel espace civique autant qu'il offre aux foules qui ont adoré l'image impériale dans le sanctuaire une façon de poursuivre la fête, un lieu de réunion où se mêlent, suivant la hiérarchie sociale, des groupes hétérogènes et où, comme les portiques du temple, les gradins du théâtre jouent un rôle unificateur. La bourgeoisie municipale, avide d'honneurs spectaculaires, y trouvait son bénéfice autant que la foule des *incolae*, sensibles aux chants, aux danses des mimes, le tout offert pour le salut de l'Empereur à l'occasion d'un anniversaire ou de la fête canonique du culte impérial au chef-lieu de la *civitas*.

¹⁴¹ A son troisième consulat, date de la dédicace du temple de *Venus genitrix*, est associé le triple triomphe sur l'Afrique, l'Espagne et la Gaule: ETIENNE, *Curie de Pompée*, p. 77.

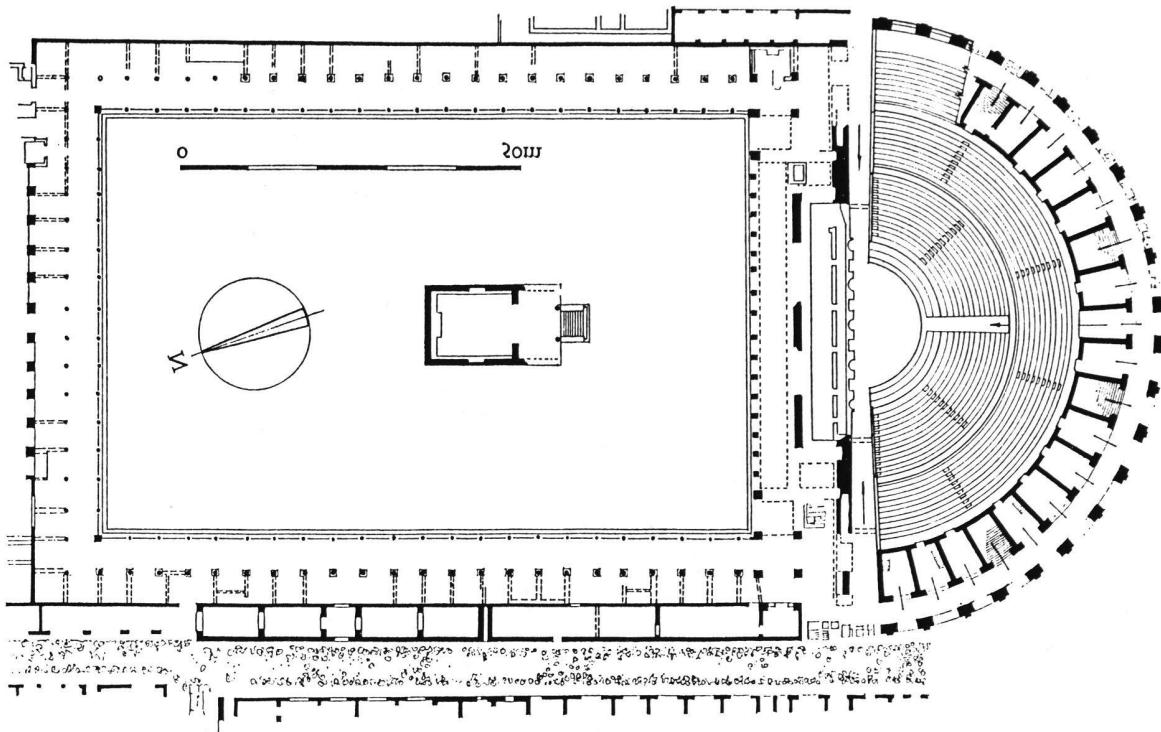


Fig. 17. — Ostie (Italie). *Porticus post scaenam*.

C'est la *porticus post scaenam* du théâtre¹⁴² qui s'est développé en Italie à Ostie (fig. 17), Minturnes (fig. 18), Literne, Augusta Bagiennum (Bene Vagienna) (fig. 19), Volterra, pour présenter le modèle d'un espace clos et sacré autour d'un temple (fig. 20). C'est à Lepcis Magna¹⁴³, dès Claude, que s'installe ce dialogue monumental entre un théâtre et un temple. La *porticus ad scaenam* entoure le temple dédié aux *Dis Augustis*¹⁴⁴ en 43 ap. J.-C., le temple fait face au théâtre augustéen inauguré entre 1 et 2 ap. J.-C.¹⁴⁵. L'axe de la construction passe par l'autel de Cérès et la *valva regia*, que nous retrouvons toujours sur cet axe sacrifiant; ici le temple est décentré par rapport à l'espace trapézoïdal enserré par le portique, presque aussi large que la façade du théâtre, mais qui doit suivre le coude de l'oued Lebda. Dans le temple, César Auguste et Livie répondent donc à Cérès Livie¹⁴⁶, dont la statue domine le théâtre. Ainsi à Lepcis comme à Avenches sous la dynastie flavienne, on déli-

mite un espace qui est en même temps un «lieu où se nouent des rapports spatiaux provenant de la pratique sociale et politique et un espace de représentation»¹⁴⁷. Les commanditaires, à Lepcis sûrement, à Avenches, nous pouvons, nous devons le supposer, sont membres des divers groupes de la classe dirigeante indigène romanisée, tels les Camilli, qui diffuse les idéaux romains et impériaux en étroite association avec le pouvoir impérial. Comment ne pas évoquer à Augusta Raurica la correspondance entre le théâtre et le temple de Schönbühl¹⁴⁸?

On rencontre aussi l'amphithéâtre en lieu et place du théâtre dans une conception urbanistique, comme à Amiens. En soi l'amphithéâtre déjà s'intègre au culte impérial¹⁴⁹: la diffusion des combats de gladiateurs est liée au culte non seulement provincial mais municipal des Empereurs et les évergètes les ont multipliés par leurs libéralités; or ceux-ci sont le produit d'une vie civique développée¹⁵⁰. Les cirques¹⁵¹ et les amphithéâtres appartiennent également à des complexes

¹⁴² Sur ces portiques et ces villes, voir FREZOULS, *Théâtre romain*, p. 423 et GROS, *Architecture et société*, s.v.

¹⁴³ R. BIANCHI BANDINELLI, G. CAPUTO, VERGARA CAFARELLI, *Leptis Magna*, 1964, p. 81-83. EAA, s.v. *Leptis Magna* (P. ROMANELLI) IV, 1961, col. 572-594, col. 575 et 579.

¹⁴⁴ IRT, 273.

¹⁴⁵ F. SMADJA, L'inscription du culte impérial dans la cité: l'exemple de Lepcis Magna au début de l'Empire, dans DHA, 4, 1978, p. 171-186 (= SMADJA, *Lepcis Magna*).

¹⁴⁶ IRT, 269. G. CAPUTO et G. TRAVERSARI, *Le sculture del teatro di Leptis Magna*, Rome, 1976, n° 58.

¹⁴⁷ SMADJA, *Lepcis Magna*, p. 180.

¹⁴⁸ G. MANSUELLI, forme e significati dell'architettura in Roma nell'età del principato, dans ANRW, II, 12, 1, 1982, p. 212-223.

¹⁴⁹ FREZOULS, *Théâtre romain*, p. 396.

¹⁵⁰ L. ROBERT, *Les gladiateurs dans l'Orient grec* (Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes, IV, 278), Paris, 1940 (réimpr. Amsterdam, 1971), p. 243.

¹⁵¹ C'est le cas à Tarragone, voir la note 55.

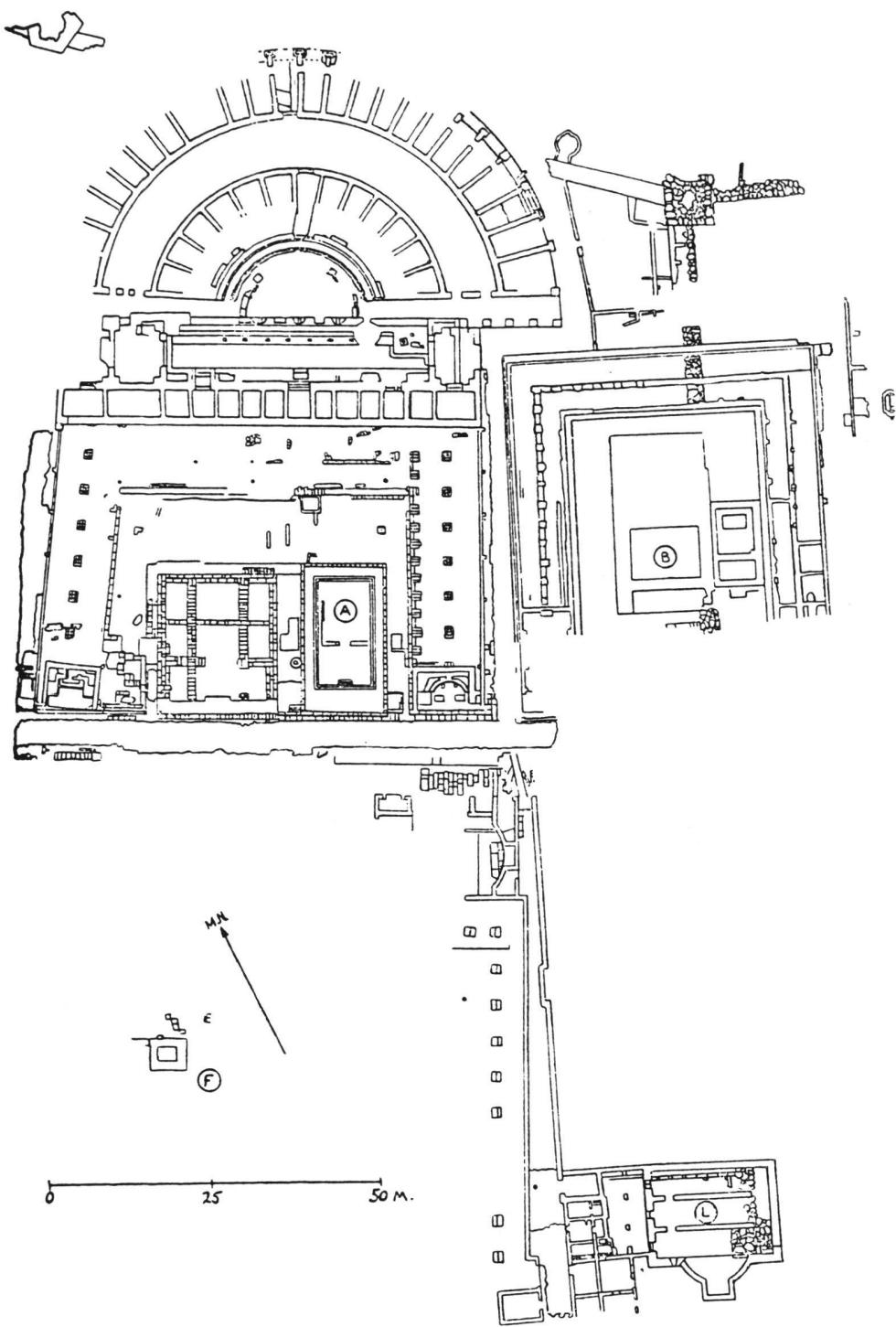


Fig. 18. — Minturnes (Italie). *Porticus post scaenam*.

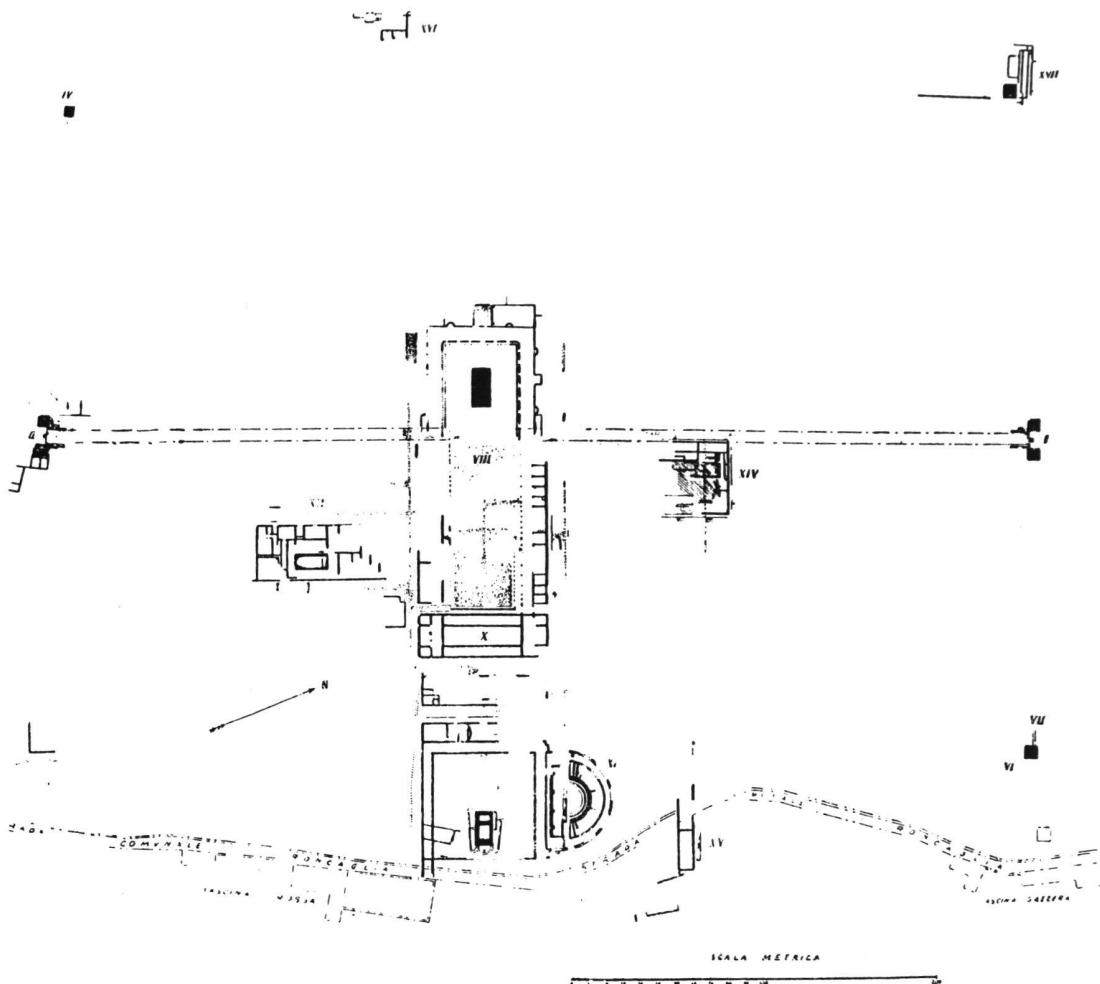
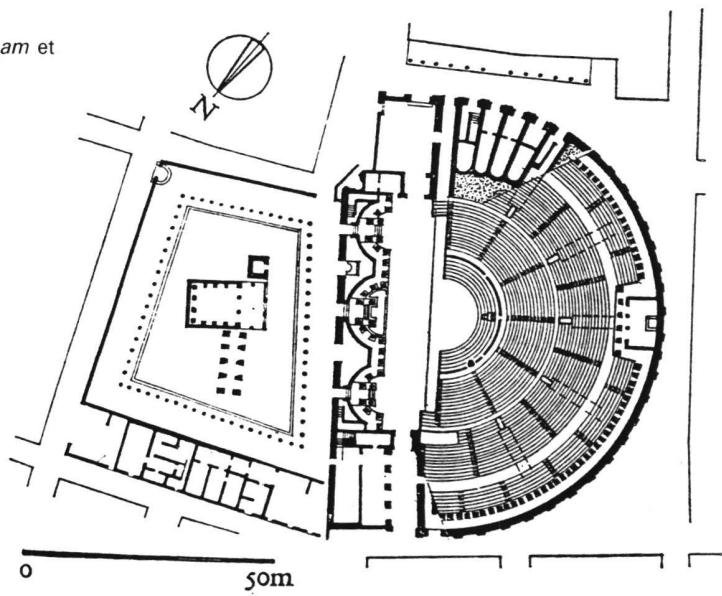


Fig. 19. — Augusta Bagiennorum (Italie). *Porticus post scaenam*.

Fig. 20. — Leptis Magna (Libye). *Porticus ad scaenam* et temple du culte impérial.



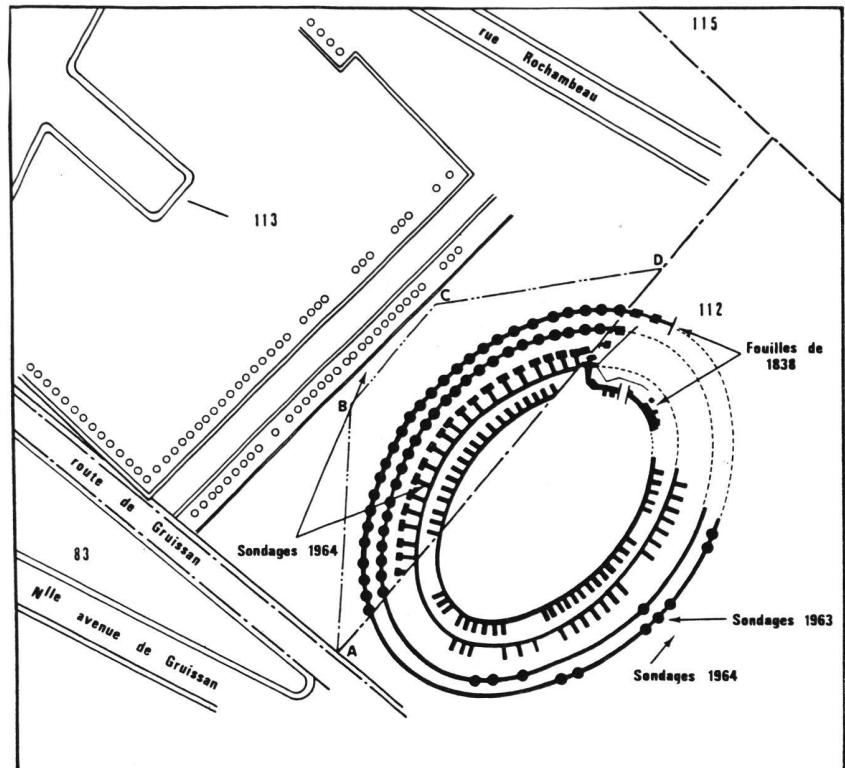


Fig. 21. — Narbonne (France). Amphithéâtre et complexe monumental du culte impérial.

monumentaux du culte impérial au chef-lieu des provinces, comme au sanctuaire fédéral des Gaules¹⁵² à Lyon, à Emerita¹⁵³, à Corduba¹⁵⁴ ou à Narbonne¹⁵⁵ (fig. 21), où il est lié au sanctuaire qui date précisément de Vespasien.

Mais dans les Trois Gaules, dans un chef-lieu modeste de *civitas*, comme celle des *Ambiani*¹⁵⁶, il est encore plus frappant de rencontrer tangent au sanctuaire du culte impérial un amphithéâtre qui, faisant partie d'un complexe monumental de culte impérial, n'offre pas une localisation étonnante en plein cœur de la ville. L'architecte a délibérément construit le monument sur des terrains situés dans le prolongement exact du forum; le terrain étant tourbeux,

un tel choix difficile ne peut s'expliquer que par la volonté scénographique destinée à frapper les esprits. L'entrée orientale est certainement conçue pour relier étroitement le monument avec le *forum* et son temple. Un vomitoire long de 24 m et large de 3,50 m offre une percée oblique par rapport au petit axe de l'arène, de façon à rattraper le décalage de 10 pieds entre l'axe de l'amphithéâtre et l'axe général du forum (fig. 14 et 22). Il s'agissait bien de relier le centre de l'arène au centre du temple: l'axe sacralisant aboutissait ainsi à la loge de l'*editor muneris* qui pouvait être en même temps le *sacerdos Romae et Augusti*. Il manifestait le lien étroit entre les jeux et la fonction religieuse matérialisée par le temple et son péribole. Comme à Avenches par la *valva regia*, ici par l'entrée orientale, les processions¹⁵⁷ pouvaient pénétrer et promener l'effigie impériale ou les divers *simulacra* de la *domus divina*. Si à Amiens le forum date de Vespasien, l'amphithéâtre a sans doute été terminé une génération plus tard¹⁵⁸, mais il a été conçu en même temps que le sanctuaire.

Nous sommes donc justifiés à intégrer dans un même dessein le théâtre et le sanctuaire du Cigognier et à en saisir la fonction religieuse autant que la fonction civique.

¹⁵² P. WUILLEUMIER, *Lyon, métropole des Gaules*, Paris, 1953, p. 41.

¹⁵³ J. ALVAREZ SÁENZ de BURUAGA, *Observaciones sobre el teatro romano de Mérida*, dans *Actas del Simposio El teatro en la Hispania Romana* (Mérida, 13-15 de Noviembre de 1980), Badajoz, 1982, p. 303-311.

¹⁵⁴ A. GARCÍA Y BELLIDO, *El templo romano de Córdoba*, dans *Oretania*, VI, 1964, p. 161-165; déjà dans *NAH*, V, 1956-1961, p. 241-245.

¹⁵⁵ M. GAYRAUD, *Narbonne antique des origines à la fin du III^e siècle* (*RAN*, suppl. 8) Paris, 1981, sur l'amphithéâtre, p. 274-278; sur le temple provincial très proche, p. 384-390. Les deux monuments sont datés de Vespasien par l'auteur. La *lex de flaminio provinciae Narbonensis* prévoit la place du flamine, de sa femme et de l'ancien flamine, p. 392.

¹⁵⁶ BAYARD-MASSY, *Amiens romain*, p. 81, n. 17, surtout p. 86-94.

¹⁵⁷ ID., *ibid.*, p. 93.

¹⁵⁸ ID., *ibid.*, p. 212. Voir le plan détaillé de l'amphithéâtre p. 307 et du temple, p. 308.

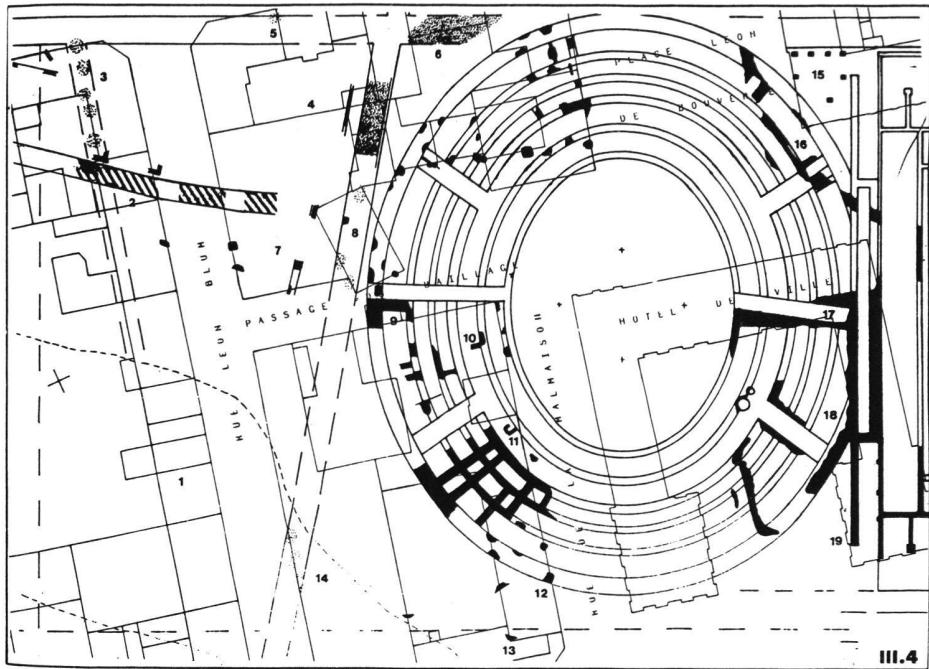


Fig. 22. — Amiens (France). L'amphithéâtre.

Permettez-moi de tirer trois conclusions du patient examen de ce dossier délicat.

En premier lieu, il faut attendre les Flaviens pour qu'un grand complexe monumental soit consacré au culte impérial¹⁵⁹, comme certains le pressentaient¹⁶⁰, sans que nous puissions dire où se déroulaient les *sacra Augustalia* avant 72-79. Notre démonstration a pris en compte la structure architecturale où triomphe l'axialité¹⁶¹, où la *porticus triplex* délimite un *temenos* sacré dominé par un temple, qui ne peut avoir, comme les *Caesarea* et les *Augustea* qu'un caractère dynastique. L'épigraphie, qui lie le début de l'organisation du culte à la période flavienne, confirme une datation que seule la dendrochronologie contredit provisoirement. Les portiques du sanctuaire pouvaient accueillir *scholae* et *statuae* que l'*ordo decurionum*¹⁶² conférait aux magistrats et

aux prêtres. Enfin le théâtre, parfaitement intégré dans le dessin du complexe architectural, a renforcé les preuves de notre identification.

Le second acquis vise la politique même de Rome, respectueuse certes des structures ethniques de la *civitas* des Helvètes. La muraille est un signe de l'autonomie «politique» autant que l'élection du *flamen-sacerdos* exprime la complexité de la communauté des Helvètes, faite de groupes hétérogènes¹⁶³, où se côtoient *coloni* et *incolae*, comme à Narbonne¹⁶⁴ *cives romani* anciens et citoyens nouveaux, fondus dans la colonie, mais réunis dans une même foi dans ce chef-lieu quasi fédéral, accueillant les délégués des *pagi*. Ainsi l'élan unificateur que favorise le culte impérial transcende cette hétérogénéité; la variété du vocabulaire habille simplement une réalité politique et sociale unique, qui se retrouve au théâtre même pour élire le *sacerdos*, si la curie suffit au vote des décurions de l'*ordo*.

Enfin grâce au théâtre se répand une culture¹⁶⁵ orale, avec les chants des chœurs, autant que visuelle, avec les danses des mimes:

¹⁵⁹ Ce qui ruine l'identification de M. VERZAR, *Un temple du culte impérial* (Aventicum II, Cahiers d'archéologie romane, 12) Avenches, 1977, qui mérite les plus extrêmes réserves de BÖGLI, *Aventicum*, p. 17.

¹⁶⁰ BÖGLI, *Aventicum*, p. 29.

¹⁶¹ GROS, *Architecture et société*, p. 51, parle à propos du sanctuaire de Préneste, daté de 110-100, d'une architecture à terrasse soumise à une *impérieuse* axialité; p. 71, le temple de Venus Genitrix domine *impérieusement* tout l'espace libre du *Forum Iulium*.

¹⁶² CIL XIII, 5063 = ILS, 7009 = HM 168: C. Flavius Camillus a été duovir, flamen Augusti et patron; *scholam et statuas*; CIL XIII, 5110 = ILS 7008 = HM, 194: *statuas*; CIL XIII, 5098 = HM, 200: *scholam et statuas*; CIL XIII, 5106: ... *scholam ... cum inscribitione meritorum Otacilii Pollini*.

¹⁶³ M. CLAVEL-LÉVÈQUE, Structures urbaines et groupes hétérogènes dans *Atti CESDIR*, V, 1973-1974, p. 7-28 et l'intervention d'A. CHASTAGNOL, p. 28-29 à propos des *conventus civium romanorum*.

¹⁶⁴ CIL XII, 4333 = ILS, 112.

¹⁶⁵ C'est ce que montre avec beaucoup d'acuité Fergus MILLAR, *State and subject: The impact of monarchy*, dans *Caesar Augustus. Seven Aspects* (éd. F. MILLAR et E. SEGAL), Oxford, 1984, p. 37-60.

on est loin certes du théâtre grec, de ses tragédies ou de ses comédies. Les *ludi scaenici* sont donnés dans le cadre de la cité par des évergètes — souvent les flamines — soucieux de leur réputation, à l'occasion des panégyries du culte impérial. Si seuls ceux qui savaient lire pouvaient prendre connaissance au forum d'un senatus-consulte ou d'un rescrit où s'éaltaient les titres et les paroles de l'Empereur, les autres avaient sous les yeux la statue colossale du culte dans le temple ou celle, plus réduite, que l'on promène dans les processions; s'ils ne déchiffrent pas le nom de l'Empereur sur les monnaies, ils s'habi-

tuent aux nouvelles effigies impériales à chaque changement de régime; un portrait qui ne bouge pas fait autant pour l'Eternité impériale qu'un discours de Pline le Jeune.

Ainsi les Helvètes, quels que soient leur culture, leur rang social, leur origine ethnique, ont trouvé dans le grand complexe monumental du Cigognier un espace civique de communication et un lieu d'exaltation de la dynastie impériale, garantie de la paix intérieure, respectueuse de leurs dieux locaux et de leurs *pagi*, et les faisant rêver de l'*Urbs* et de ses grandioses monuments.

CRÉDIT DES ILLUSTRATIONS

- Fig. 1: Fouilles de Conimbriga publiées sous la direction de J. Alarcão et R. Etienne, I (Paris 1977), planche VI.
- Fig. 2: *Ibidem*, planche XXIII.
- Fig. 3: *Ibidem*, planche IV.
- Fig. 4: *Ibidem*, planche V.
- Fig. 5: Ph. Bridel, Aventicum III: Le sanctuaire du Cigognier (Cahiers d'archéologie romande de la Bibliothèque historique vaudoise, 22, Avenches 1982), planche 68.
- Fig. 6: *Ibidem*, planche 103.
- Fig. 7: R. Etienne, La Curie de Pompée et la mort de César, dans *Hommages à la mémoire de Jérôme Carcopino* (Paris 1977), fig. 1.
- Fig. 8: J. B. Ward Perkins et M. M. Ballance, The Caesareum at Cyrene and the basilica at Cremna, dans *Papers of the British School at Rome*, XXVI, 1958, fig. 171.
- Fig. 9: M. Martín-Bueno, La inscripción a Tiberio y el centro religioso de Bilbilis, dans *Madridrer Mitteilungen*, 22, 1981, fig. 2.
- Fig. 10: Th. Hauschild, Römische Konstruktionen auf der oberen Stadtterrasse des antiken Tarraco, dans *Archivo español de arqueología* 45-47, 1972-1974, fig. 31.
- Fig. 11: *Ibidem*, fig. 25.
- Fig. 12: Ph. Bridel, op. cit. (fig. 5), planche 107.
- Fig. 13: Musée romain Avenches (photo R. Bersier).
- Fig. 14: D. Bayard et J.-L. Massy, Amiens romain (Revue archéologique de Picardie 1983), fig. 22.
- Fig. 15: H. Bögli, Aventicum. La ville romaine et le musée (Guides archéologiques de la Suisse, 19, Avenches 1984), fig. 35.
- Fig. 16: C. F. Giuliani, Tibur I (Forma Italiae I, 7) (Rome 1970), fig. 222.
- Fig. 17: J. B. Ward Perkins, Roman Imperial Architecture (Pelican History of Art, Harmondsworth² 1981), fig. 74.
- Fig. 18: H. Drerup, Zur Plangestaltung römischer Fora, dans *Hellenismus in Mittelitalien* (Abh. Göttingen, Phil.-hist. Kl., 3. Folge, 97/II), p. 410.
- Fig. 19: *Ibidem*, p. 409.
- Fig. 20: J. B. Ward Perkins, op. cit. (fig. 17), fig. 247.
- Fig. 21: M. Gayraud, Narbonne antique (Revue archéol. de Narbonnaise, suppl. 8, Paris 1981), fig. 44.
- Fig. 22: D. Bayard et J.-L. Massy, op. cit., p. 307.